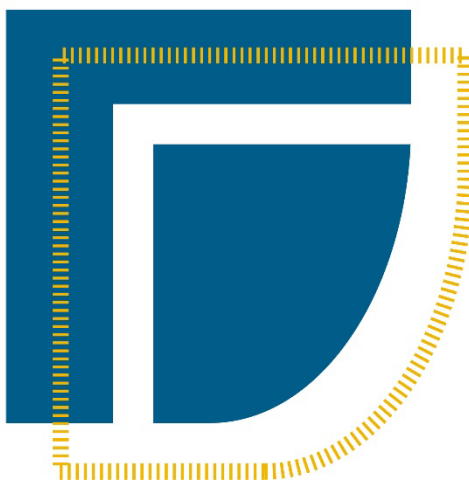


RAPPORT ANNUEL

2023



contact@mnpparks.mg
www.parcs-madagascar.com
Lot AI 10 C Ambatobe ; BP : 1424
Antananarivo 103 Madagascar
(+261) 38 09 400 55

For Life

Table des matières

AXE STRATEGIQUE : CONSERVATION	7
INDICATEURS CLES	7
NIVEAU DE MENACE.....	7
DEPERDITION FORESTIERE	8
NOMBRE DE POINTS DE FEUX DETECTES ET HECTARES BRULES	8
AUTRES PRESSIONS.....	9
TAUX VERBALISE DES INFRACTIONS RAPPORTEES	10
PRICIPALES REALISATION TECHNIQUES	10
CONTROLE ET SURVEILLANCES DES AIRES PROTEGEES.....	10
SUIVI ECOLOGIQUE	11
RESTAURATION DES HABITATS DEGRADEES	12
INFRASTRUCTURES DE CONSERVATION	13
AXE STRATEGIQUE : COGESTION	14
INDICATEUR CLE.....	14
BASES COMMUNAUTAIRES REPRESENTES AU SEIN COSAP.....	14
SURFACE DES AIRES PROTEGEES SURVEILLEE PAR LES CLP	15
TRANSFERT DE GESTION DANS LES PERIMETRES DES AIRES PROTEGEES	15
RETOMBEES ECONOMIQUES POUR LES RIVERAINS.....	16
PRICIPALES REALISATION TECHNIQUES	16
ACTIVITES REALISEES PAR LES STRUCTURES COMMUNAUTAIRES.....	16
APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ZONES PERIPHERIQUES DES AIRES PROTEGEES :	17
PROJET PECHE COTIERE DURABLE.....	17
PECHE COTIERE DURABLE I.....	17
PECHE COTIERE DURABLE II.....	20
AXE STRATEGIQUE : MARCHES PRIORITAIRES	23
INDICATEUR CLE.....	23
INDICE D'AUTO FINANCEMENT	23
PRICIPALES REALISATION TECHNIQUES	23
ECOTOURISME	23
VISITE NATURES.....	24
RECHERCHES	25
MARKETING ET PARTENARIATS	25
COMMUNICATION ET VISIBILITES	27
AXE STRATEGIQUE : MANAGEMENT	29
INDICATEUR CLE.....	29
PRICIPALES REALISATIONS	29
PRINCIPAUX ACQUIS DE L'AXE MANAGEMENT	29
GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	29
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	34
AUDIT INTERNE	37
REALISATION FINANCIERE.....	38
ANNEXE 1 : NIVEAU DE MENACE 2022 2023	40
ANNEXE 2 : EFFICACITE DE GESTION (METT).....	41
ANNEXE 3 : PERTE FORESTIERE	42
ANNEXE 4 : EVOLUTION DES FEUX DANS LES AIRES PROTEGEES	43
ANNEXE 5 : TAUX DE REALISATION 2023	44

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indicateurs clés de l'axe conservation.....	7
Tableau 2 : Les réalisations techniques des activités de conservation	10
Tableau 3 : Taux de réalisation par classe de cible de conservation	12
Tableau 4 : Réalisation de l'activité de restauration des habitats	12
Tableau 5 : Taux de réalisation des activités sur les infrastructures de conservation.....	13
Tableau 6 : Evolution des indicateurs clé – axe cogestion	14
Tableau 7 : Les activités de l'axe cogestion	16
Tableau 8 : Indice d'Auto Financement (En milliers MGA)	23
Tableau 9 : Scores Moyens par rubrique du METT des AP du Réseau.....	29
Tableau 10 : Tableau récapitulatif de situation des travaux réalisés en 2023	32
Tableau 11 : Evolution des taux de réalisations financières de MNP de 2019 à 2023 (en milliers de MGA) :	38
Tableau 12 : Sources de financement (en millier de MGA)	39

Liste des figures

Figure 1 : Evolution du niveau de menace.....	8
Figure 2 : Evolution de la perte de forêt	8
Figure 3 : Evolution des points de feux enregistrés dans les aires protégées	9
Figure 4 : Evolution des surfaces brûlées dans les aires protégées	9
Figure 5 : Pourcentage de Cas observés de pressions dans le réseau de MNP	10
Figure 6 : Evolution des verbalisations des infractions rapportées	10
Figure 7 : Les cibles de conservation faisant objets de suivi.....	11
Figure 8 : Restauration active dans la RS Ambohitantely en collaboration avec l'Association Vahatra et la communauté locale (Source photo : Lalatiana Randriamiharisoa).....	12
Figure 9 : Bases communautaires représentées au sein COSAP	14
Figure 10 : Surface de l'AP surveillée par CLP	15
Figure 11 : Périmètre transféré total	15
Figure 12 : Retombées économiques pour les riverains (en millions Ariary).....	16
Figure 13 : Evolution des visiteurs du réseau MNP 2017-2023	23
Figure 14 : Nombre de visiteurs par aire protégée.....	24
Figure 15 : les visites natures dans les aires protégées	25
Figure 16 : Taux de fidélité du personnel.....	34
Figure 17 : Progression de l'effectif	35
Figure 18 : Evolution des résultats d'audit	37
Figure 19 : Performance financière du réseau.....	38

Liste des acronymes

ADF	: Appel de Fonds
AGIRAP	: Appui en Gestion Intégrée du Réseau d'Aires Protégées
AGR	: Activités Génératrices de Revenu
AP	: Aire Protégée
AMP	: Aire Marine Protégée
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CLP	: Comités Locaux du Parc
CNRE	: Centre National de Recherche Environnementale
CGES	: Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
COSAP	: Comité d'Orientation et de Soutien de l'Aire Protégée
CR	: Commune Rurale
FAPBM	: Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar
IAF	: Indice d'Auto Financement
IEC	: Information Education Communication
ITM	: International Tourism Fair
JME	: Journée Mondiale de l'Environnement
JMT	: Journée Mondiale du Tourisme
KfW	: Kreditanstalt für Wiederaufbau
LCF	: Lutte contre les Feux
MLP	: Madagascar Lemur Portal
MEDD	: Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MFG	: Madagascar Fauna and Flora Group
MNP	: Madagascar National Parks
PAG	: Plan d'Aménagement et de Gestion
PCD	: Pêche Côtière Durable
PGES	: Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PIC	: Pôles Intégrés de Croissance
PN	: Parc National
PTBA	: Plan de Travail et de Budget Annuel
RNI	: Réserve Naturelle Intégrale
RS	: Réserve Spéciale
SMART	: Spatial Monitoring and Reporting Tool
TGRN	: Transfert de Gestion des Ressources Naturelles
TOMATE	: Fournisseur de logiciel TOM2
UG	: Unité de Gestion
VSLA	: Villages Saving and Loan Association
UNESCO	: Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture
WRI	: World Resources Institute

Nos Parcs et Réserves

Numéro	Aires Protégées	Statut Juridique	Acronyme
1	Ambatovaky	<i>Réserve Spéciale</i>	ABV
2	Ambohitantely	<i>Réserve Spéciale</i>	ABT
3	Analamazaotra	<i>Parc National</i>	ALZ
4	Analamerana	<i>Réserve Spéciale</i>	ANL
5	Andohahela	<i>Parc National</i>	AHL
6	Andranomena	<i>Réserve Spéciale</i>	ARN
7	Andringitra	<i>Parc National</i>	ARG
8	Anjanaharibe-Sud	<i>Réserve Spéciale</i>	AJB
9	Ankarafantsika	<i>Parc National</i>	AKF
10	Ankarana	<i>Réserve Spéciale</i>	ANK
11	Baie de Baly	<i>Parc National</i>	BBL
12	Befotaka / Midongy	<i>Parc National</i>	MDS
13	Bemaraha	<i>Parc National</i>	BMR
14	Betampona	<i>Réserve Naturelle Intégrale</i>	BTP
15	Beza Mahafaly	<i>Réserve Spéciale</i>	BZM
16	Cap Sainte Marie	<i>Réserve Spéciale</i>	CSM
17	Iles Radama / Sahamalaza	<i>Parc National</i>	SML
18	Isalo	<i>Parc National</i>	ISL
19	Kalambatritra	<i>Réserve Spéciale</i>	KLB
20	Kirindy-Mite	<i>Parc National</i>	KRM
21	Lokobe	<i>Parc National</i>	LKB
22	Mananara-Nord	<i>Parc National</i>	MNN
23	Mangerivola	<i>Réserve Spéciale</i>	MGV
24	Manombo	<i>Réserve Spéciale</i>	MNB
25	Manongarivo	<i>Réserve Spéciale</i>	MNG
26	Mantadia	<i>Parc National</i>	MTD
27	Marojejy	<i>Parc National</i>	MRJ
28	Marolambo	<i>Parc National</i>	MRL
29	Marotandrano	<i>Réserve Spéciale</i>	MRT
30	Masoala	<i>Parc National</i>	MSL
31	Mikea	<i>Parc National</i>	MKA
32	Montagne d'Ambre	<i>Parc National</i>	MDA
33	Nosy Hara	<i>Parc National</i>	NSH
34	Nosy Mangabe	<i>Parc National</i>	NMG
35	Nosy Tanihely	<i>Parc National</i>	NST
36	Nosy Ve Androka	<i>Parc National</i>	NSV
37	Pic d'Ivohibe	<i>Réserve Spéciale</i>	IVH
38	Ranomafana	<i>Parc National</i>	RAN
39	Tsaratanana	<i>Réserve Naturelle Intégrale</i>	TST
40	Tsimanampesotse	<i>Parc National</i>	TSP
41	Tsingy de Namoroka	<i>Parc National</i>	NRK
42	Zahamena	<i>Parc National</i>	ZHM
43	Zombitse Vohibasia	<i>Parc National</i>	ZVB

Résumé exécutif

L'année 2023 peut être considérée comme une année de reprise de collaboration avec les partenaires techniques et financiers de Madagascar National Parks. En effet, deux conventions de financement ont été signées avec la KfW : la première étant une nouvelle phase du fonds d'investissement portant le nom de « Appui à la Gestion Intégrée des Aires Protégées », tandis que la deuxième concerne l'extension du programme Pêche Côtière Durable vers une troisième phase. Le financement de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar couvre également presque la totalité des unités de gestion du réseau. En outre, des collaborations ponctuelles ont été également conclues avec d'autres partenaires pour Par ailleurs, Madagascar National Parks a également travaillé à la finalisation de sa stratégie de recherche de financement. Des missions de levée de fonds conjointes avec la FAPBM ont été organisées au cours de l'année 2023. Plusieurs projets ont été aussi soumis pour financement tandis que d'autres sont en cours de développement et programmés pour démarrer à partir de l'année 2024 et 2025.

Pour l'année d'exercice 2023, le taux moyen de réalisation des activités est de 81%.

L'application des lois s'est améliorée cette année ; 362 cas des infractions constatées ont été verbalisés avec un taux de 43%. D'une manière générale, les pressions ont diminué par rapport à l'année précédente, ce qui se traduit par l'amélioration du niveau de menace des Aires Protégées. Toutefois, le réseau présente une hausse de 30% des pertes forestières par rapport à l'année précédente, ces pertes ont affecté principalement 9 sites.

Pour le suivi écologique terrestre, 80% des visites prévues des dispositifs ont été réalisées. Ces suivis ont permis de constater une augmentation de la taille de la population pour les 37% des cibles de conservation dont la majorité sont des Lémuriens. Toutefois, le manque de dispositifs représentatifs de l'Aire Protégée pour le suivi écologique, la visite irrégulière des dispositifs et l'incompréhension du protocole de suivi entravent parfois les résultats obtenus. Par contre, aucun suivi écologique marin n'a été réalisé faute de recyclage des plongeurs et d'acquisition de nouveaux matériels.

Concernant les activités relatives aux appuis au développement des zones périphériques des aires protégées, 40% des microprojets ont été menés à terme au profit des communautés riveraines. En contribuant à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales, une réduction des pressions sur les Parcs et Réserves est escomptée, au même titre que la réduction des conflits sociaux. La collecte des données pour l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale des sites a été priorisée pour cette année.

Comme la première phase du programme Pêche Côtière Durable est censée d'être clôturée en décembre 2023, des ateliers ont été organisés pour capitaliser les acquis, les bonnes pratiques et les leçons apprises. Ces résultats sont nécessaires pour préparer la troisième phase. Par ailleurs, la mise en œuvre effective des activités relatives à la gestion durable des mangroves dans le cadre de la deuxième phase du programme a commencé en 2023 dans les cinq zones d'intervention (Mangoky-Ihotry, Manambolo-Tsiribihina, Ampasindava, Ankivonjy et Ambodivahibe & Côte Est).

Quant à l'axe stratégique « Marché Prioritaire », l'année 2023 a été marquée par la reprise des activités touristiques. Ainsi, Madagascar National Parks a enregistré 201 426 visiteurs soit une augmentation de 74,46 % par rapport à l'année précédente. L'Indice d'Autofinancement du Réseau étant de 27%, se rapproche progressivement de la valeur de 34% de 2019.

Pour l'aspect management, l'année 2023 a été particulièrement marquée au renouvellement du certificat ISO 9001-2015 et au processus d'élaboration du nouvel plan stratégique de Madagascar National Parks.

Axe Stratégique : CONSERVATION

INDICATEURS CLES

Les activités prévues pour cet axe stratégique peuvent être considérées comme les activités cœurs de Madagascar National Parks. L'objectif global de l'axe conservation est de : « conserver de manière soutenue et efficace la biodiversité des Parcs et Réserves à travers des outils à base scientifique ainsi qu'un plan d'aménagement, de gestion et de développement ».

Les indicateurs de cet axe stratégique sont l'amélioration du niveau de menace global, la diminution des pertes forestières et l'amélioration de l'application des lois en cas d'infraction.

Tableau 1 : Evolution des indicateurs clés de l'axe conservation

Résultats attendus MNP	Objectifs de gestion	Intitulé	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
La biodiversité des Parcs et Réserves est conservée de manière soutenue et efficace à travers des outils à base scientifique	Niveau de menace faible	Très Haute	0%	0%	0%	0%	0%	0%
		Haute	24%	19%	11%	13%	8%	9%
		Moyenne	58%	51%	57%	58%	60%	49%
		Faible	18%	30%	31%	29%	33%	42%
	Zéro perte couverture forestière	Déperdition forestière en Ha	12 298	10 896	5 588	6 828	9 082	11 773
	Diminution feux (source MODIS 6.1)	Nb points de feu détectés	1 952	1 344	1 658	1 421	1 723	1 467
		Ha brûlés (Forêt et autres)	70 008	51 672	80 014	61 742	113 752	55 018
	Poursuite effective des infractions	Taux verbalisés des infractions rapportées	40%	27%	7%	10%	12%	43%

Niveau de menace

Dans l'ensemble, les efforts déployés au niveau du réseau MNP ont impacté de manière positive le niveau de menace :

- Aucune aire protégée de MNP n'a eu un niveau de menace « très haut »
- Cinq (05) sites ont amélioré leurs niveaux de menaces, dont deux (02) du niveau « Haut » à « Moyen » (Ankarana et Tsaratanana) et trois autres (03) Aires Protégées du niveau « Moyen » à « Faible » (Beza Mahafaly, Mananara, Ambohitantely).
- De 2017 à 2023, les sites à niveau de menace « Haut » diminuent considérablement, de onze (11) à quatre (04) Aires Protégées, tandis que le nombre de sites ayant un niveau de menace « Faible » a doublé (de neuf à dix-huit Aires Protégées).

Toutefois, une (01) Aire Protégée a connu un niveau de menace de Moyen à Haute (Ankarafantsika) à cause de l'augmentation de sa perte de couverture forestière en 2023.

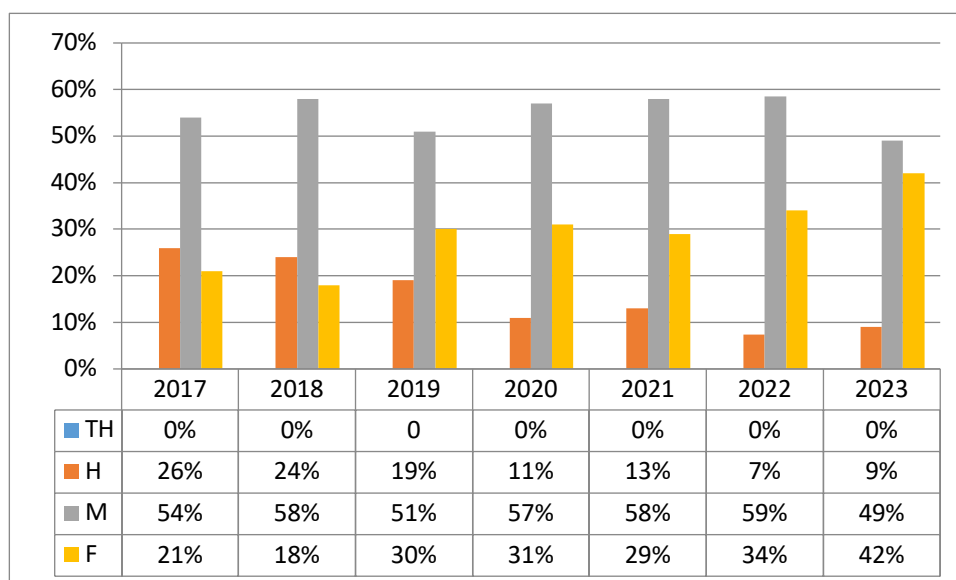


Figure 1 : Evolution du niveau de menace

Déperdition forestière

En 2023, parallèlement à l'augmentation de la déperdition forestière au niveau national, la superficie de la forêt naturelle perdue dans le réseau des aires protégées de Madagascar National Parks s'élève à 11 773 hectares, marquant une hausse de 30% par rapport à l'année précédente.

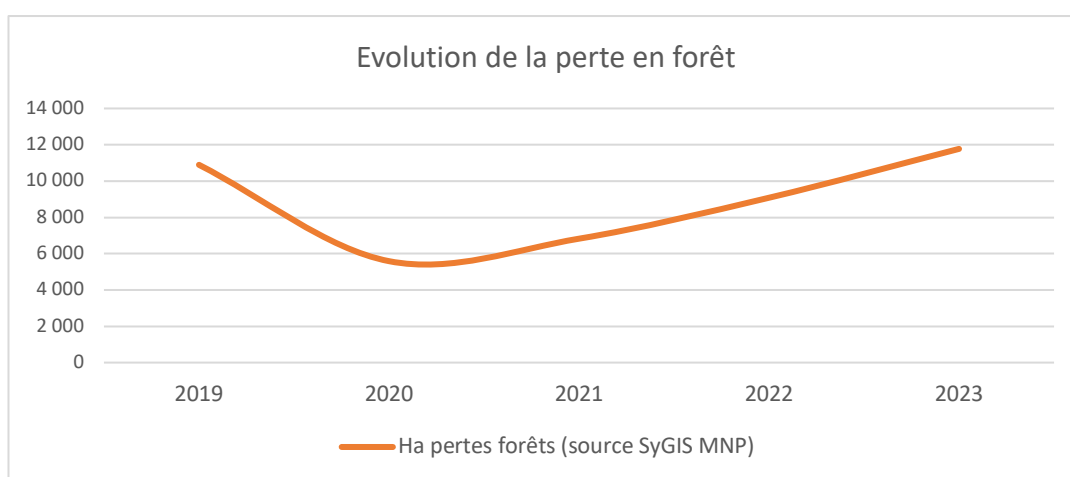


Figure 2 : Evolution de la perte de forêt

Les principales causes de ces déforestations sont les feux, la plantation de cannabis et les cultures sur brûlis. Tels étaient les cas des parcs nationaux de Baie de Baly, de Befotaka Midongy, d'Ankarafantsika, d'Andohaëla, de Zombitse Vohibasia, de Masoala, de Kirindy Mite, de la Réserve Naturelle Intégrale de Tsaratanana et de la Réserve Spéciale d'Andranomena.

Nombre de points de feux détectés et hectares brûlés

1 467 points de feu ont été enregistrés en 2023 dans l'ensemble des Aires Protégées gérées par Madagascar National Parks contre 1 723 en 2022, soit une diminution de l'ordre de 15%. Les Parcs et Réserves les plus touchés sont les Parcs Nationaux de Bemaraha, Ankarafantsika, Kirindy Mite, Befotaka/Midongy, Mikea, ainsi que la Réserve Naturelle Intégrale de Tsaratanana. Quant aux surfaces brûlées, 55 018 Ha ont été atteintes par les feux dont 34% sont des forêts naturelles.

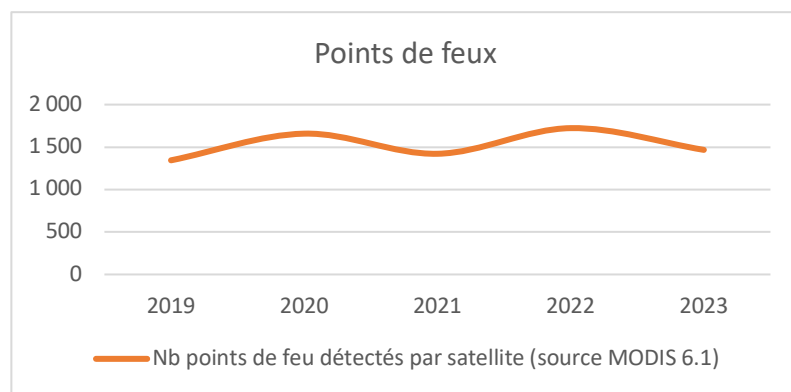


Figure 3 : Evolution des points de feu enregistrés dans les aires protégées

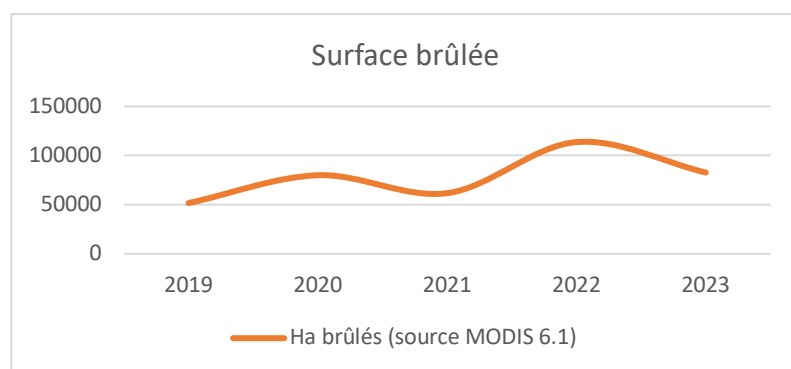


Figure 4 : Evolution des surfaces brûlées dans les aires protégées

Autres Pressions

En général, une légère diminution des pressions a été observée par rapport à l'année 2022 dans l'ensemble du réseau des aires protégées de MNP. Cette diminution est le fruit de la conjugaison des efforts déployés comme le renforcement des missions de patrouille, la collaboration avec les parties prenantes et la tenue des séances d'éducation environnementale. Les principales pressions enregistrées sont, par ordre d'importance, les coupes de bois, le braconnage, la collecte des produits forestiers non ligneux, l'exploitation minière, la carbonisation et la pêche illicite.

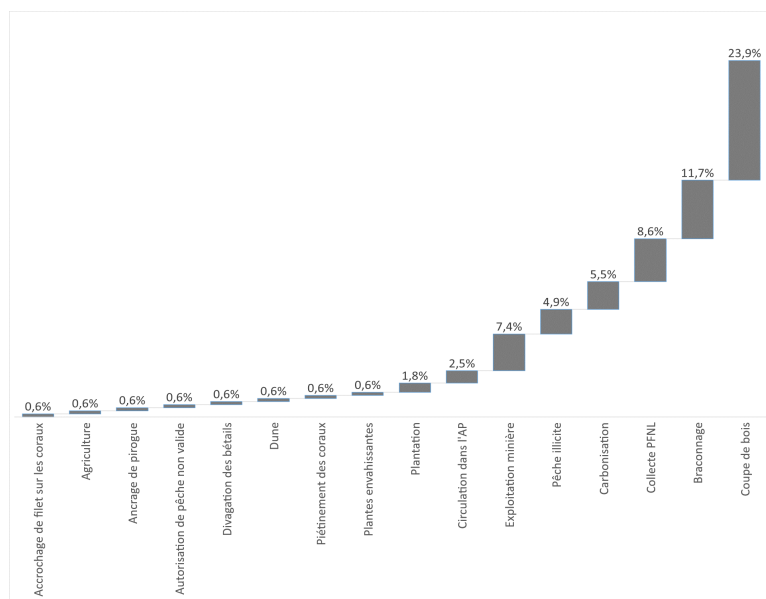


Figure 5 : Pourcentage de Cas observés de pressions dans le réseau de MNP

Taux verbalisé des infractions rapportées

362 cas de délits ont été verbalisés, soit 43% des infractions rapportées, une nette augmentation par rapport à l'année précédente. En effet, les infractions constatées au niveau des treize (13) aires protégées ont été toutes verbalisées : 93 infractions à Masoala, 19 à Zombitse Vohibasia, 11 à Marolambo, 8 à Betampona et Mangerivola, 8 à Mananara, 8 à Manombo, 4 à Mantadia, 5 à Sahamalaza, 3 à Analamazaotra, 2 à Beza Mahafaly et 1 par site pour Nosy Hara et Nosy Tanihely.

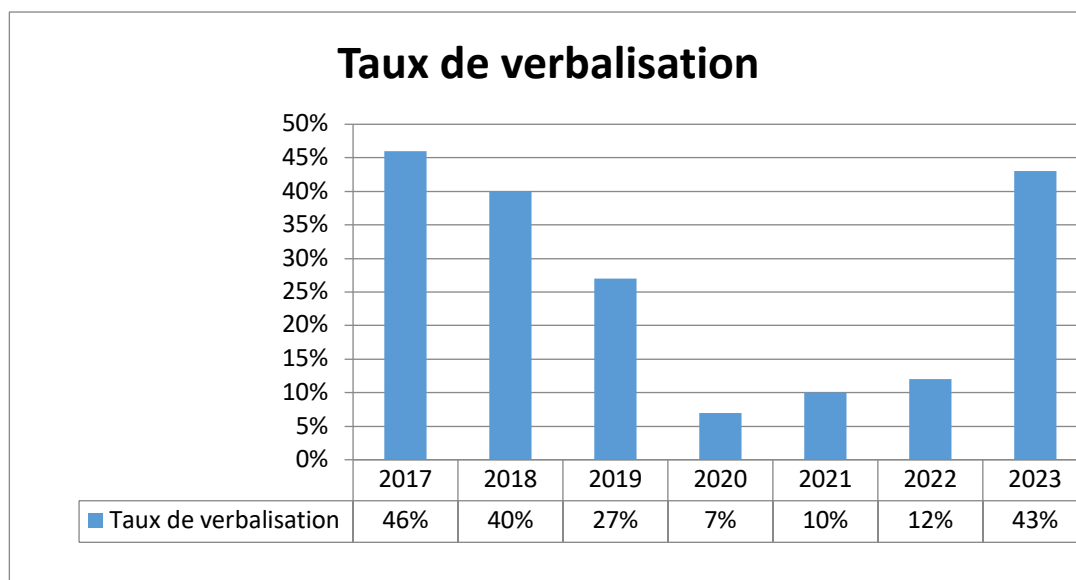


Figure 6 : Evolution des verbalisations des infractions rapportées

PRICIPALES REALISATION TECHNIQUES

Le taux moyen de réalisation des activités de conservation a été de 88 % à la fin de l'année 2023.

Tableau 2 : Les réalisations techniques des activités de conservation

Activités de Conservation	Taux de réalisation
Contrôle et surveillance des Aires Protégées	88%
Suivi écologique	80%
Restauration des habitats dégradés	98%
Entretien des infrastructures de conservations	78%
Information, Education et Communication	81%

Contrôle et surveillances des Aires Protégées

Le renforcement des patrouilles était l'une des orientations stratégiques de Madagascar National Parks pendant l'année 2023. Pour avoir une présence permanente sur le terrain, les patrouilles des agents de MNP ont été alternées avec celles des CLP. Des patrouilles avec des brigades mixtes ont été également réalisées dans les zones à haute pression ou d'insécurité.

En moyenne, 88% des missions de patrouille planifiées par les unités de gestion ont été réalisées. Ces missions ont permis de diminuer les pressions sur plusieurs sites.

Suivi Ecologique

6 476 visites dans les dispositifs de suivi écologique terrestre et marin ont été effectuées dans le réseau de MNP en 2023. Ceci englobe à la fois les suivis de toutes les cibles de conservation (focales et intégrées).

Par rapport à l'année 2022, 37% de la population des cibles de conservation ont présenté une augmentation de la taille de la population. 68% de ces cibles représentent les Lémuriens comme *Eulemur coronatus*, *Propithecus diadema*, *Hapalemur griseus*, 10% les espèces de tortues (marines et terrestres) et 10% les espèces de Mangroves. 23 Aires Protégées sont l'auteur de cette augmentation de la taille de la population des cibles de conservation dont ABT, ABV, AKF, ALZ, ANL, ARG, BMR, BZM, CSM, KLB, KRM, LKB, MDA, MKA, MNB, MNN, MRL, MTD, NSH, NST, SML, ZHM et ZVB

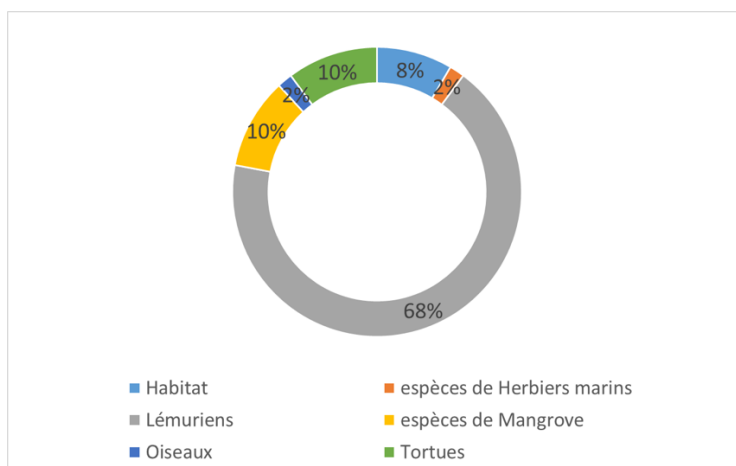


Figure 7 : Les cibles de conservation faisant objets de suivi

Les faits suivants méritent d'être mentionnés pendant les suivis écologiques de l'année 2023 :

- Malgré le décès d'une des femelles de *Propithecus coronatus*, parmi les trois individus réintroduits dans la RS Ambohitantely, cette année est marquée par l'observation d'un nouveau-né de cette espèce.
- Dans la RS Cap Sainte-Marie, cette année a été marquée par la rencontre de la tortue *Pyxis arachnoides* qui n'était plus observée pendant le suivi dans la réserve depuis des années
- Le PN Montagne d'Ambre fait partie des sites dans la vulgarisation de l'outil de suivi numérique des lémuriens. Il s'agit du logiciel Madagascar Lemur Portal (MLP) qui est expérimenté par le projet Lémur Portal à Madagascar en collaboration avec l'Université Nord d'Antsiranana et appuyé par la FAPBM. Un essai pratique a été effectué dans le parc en mois de Novembre 2023 dernier. En tant que base de données mobile, cet outil facilitera les localisations des espèces des lémuriens dans tous les coins de Madagascar et en particulier dans toutes les AP de MNP.
- Le suivi écologique marin dans le PN Nosy Hara a observé la présence de l'espèce de poisson rare le « Napoléon ». Le napoléon est l'un des plus grands poissons des récifs coralliens, et l'un des rares prédateurs d'organismes marins venimeux, comme les acanthasters, pourpres, les poissons-coffres et les lièvres de mer.
- Par ailleurs, dans la RNI Betampona, le suivi écologique scientifique du *Propithecus diadema* fait en collaboration avec le MFG a montré qu'il y a une quasi-absence de nourrissons, de juvéniles et de sub-adultes dans la population de ces lémuriens. Ce qui n'est pas durable sur le long terme, sujette à la dépression de consanguinité (Dr. RASAMBAINARIVO et al., 2020) à cause des braconnages particulièrement dans le Nord de la Réserve. La réintroduction de l'espèce s'avère alors urgente pour l'année à venir
- Cette espèce de *Propithecus diadema* n'a plus été observée dans le PN Mananara-Nord depuis 2019. Un projet de réintroduction est en cours avec l'appui de l'UNESCO.

La mise à jour des protocoles de suivi écologique pour chaque cible de conservation est en cours d'élaboration pour l'année 2024.

Concernant le suivi écologique marin, le suivi du récif corallien n'a pu être réalisé cette année à cause du manque de fonds. Le recyclage des plongeurs et l'acquisition des équipements et matériels ont été encore une fois décalés pour l'année 2024.

Le taux de réalisation du suivi des chaque classe de cible de conservation varie de 96% à 102%.

Tableau 3 : Taux de réalisation par classe de cible de conservation

Type de suivi Ecologique	Taux de réalisation
Nb de visites transects tortues terrestres	102%
Nb de visites transects reptiles	99%
Nb de visites transects oiseaux forestiers	99%
Nb de visites transects phénologie	55%
Nb de visites PPS phénologie	79%
Nb de visites PPS régénération	92%
Nb de visites stations spécifiques flore	96%

Restauration des Habitats dégradés

Tableau 4 : Réalisation de l'activité de restauration des habitats

Activités de restauration	Prévision	Réalisation	Taux	Moyenne
Ha habitats sous restauration active	642	406.944	63%	98%
Ha habitats sous restauration passive	1320	1627.48	123%	
Ha traitées contre les plantes envahissantes	124	132.81	107%	

Restauration passive

En 2023, 1 627 Ha d'habitats ont été sous restauration passive. Il s'agit d'une mise en défens des parcelles afin de favoriser la croissance des espèces autochtones. Dans le cadre de cette restauration, des installations de dispositif de suivi de la régénération naturelle ont été menées afin de suivre l'évolution de cette restauration notamment le dynamisme de la régénération naturelle des espèces autochtones.

Restauration active

407 ha d'habitat ont été sous restauration active en 2023 avec environ 400 espèces autochtones. La réalisation de cette activité est souvent en collaboration étroite avec les partenaires techniques et une forte participation de la communauté locale autour de l'AP. La collaboration avec ses partenaires réside surtout dans la production des jeunes plants en pépinière et leur mise en terre.



Figure 8 : Restauration active dans la RS Ambohitantely en collaboration avec l'Association Vahatra et la communauté locale (Source photo : Lalatiana Randriamiharisoa)

Lutte contre les espèces envahissantes

La lutte contre les espèces envahissantes fait partie de la restauration écologique. En effet, ces espèces invasives empêchent la régénération naturelle des espèces autochtones.

Une superficie de 133 hectares a été traitée pour l'année 2023. Les espèces concernées sont principalement des *Eucalyptus*, *Pinus*, *Aframomum angustifolium*, *Psidium*, ...

Infrastructures de Conservation

Tableau 5 : Taux de réalisation des activités sur les infrastructures de conservation.

Activités	Prévision	Réalisation	Taux	Moyenne
Km limites externes matérialisés	52	32	62%	78%
Km limites ND matérialisés	10	10	100%	
Km limites externes entretenus	1226	854	70%	
Km limites ND entretenus	368	185	50%	
Km piste de surveillance aménagée	20	20	100%	
Km piste de surveillance entretenue	60	170	283%	
Nb poste construit	8	0	0%	
Nb poste entretenu	24	16	67%	
Nb barrière construite	4	2	50%	
Nb barrières entretenue	2	2	100%	
Km pare feux ouverts	66	10	16%	
Km pare feux entretenus	1002	1163	116%	
Nb impluviums (point d'eau) construits	2	0	0%	

Pour toutes les activités d'entretien et/ou d'installation des infrastructures de conservation, la réalisation de l'année s'élève à 78%.

1163 km de pare feu ont été entretenus dont les plus remarquables sont : 124 km à Kirindy Mitea, 96 km à Isalo, 57 km à Baie de Baly-Namoroka, 58km à Ambohitantely, 47 km à Kalambatritra, 34 km à Mikea, 25 km à Analamerana, 22 km à Manombo, 15 km à Andohahela.

854 km de limite externe sont entretenus. Les plus notables sont : 88 km à Marolambo, 76 km à Ranomafana, 42 km à Marojejy, 40 km à Kirindy Mitea, 35 km à Zombitse Vohibasia, 30 km à Baie de Baly, 25 km à Anjanaharibe, 15 km à Manombo, 10 km à Tsimanampesotse, 06 km à Nosy Tanihely. Dans la Réserve Spéciale Ambohitantely, l'ouverture de pare feu est effectué par nos partenaires (Association Vahatra, ONG Eden Reforestation Projects). Il s'agit de pare feux par nettoyage à nu dont la largeur est de 15 m.

Axe Stratégique : COGESTION

INDICATEUR CLE

Tel qu'il est défini dans le cadre de cogestion de Madagascar National Parks, le principal indicateur clé de cet axe stratégique est d'opérationnaliser la cogestion avec une majorité de Comités Locaux des Parcs (CLP). Cet indicateur se traduit par le nombre des communautés locales dans le COSAP, la superficie surveillée par les CLP, le périmètre des aires protégées jouxtant des transferts de gestion et la retombée économique de la gestion des Aires Protégées pour leurs riverains.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs clé – axe cogestion

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bases communautaires représentées au sein COSAP	68%	67%	60%	61%	67%	63%
Surface de l'AP surveillée par les CLP	66%	68%	61%	70%	65%	54%
Périmètre transféré total	47%	51%	28%	29%	77%	35%
Retombées économiques pour les riverains (en million d'Ariary)	8 486	10 588	6 359	6 438	7 543	8 018

Bases communautaires représentées au sein COSAP

Les Comités Locaux de Parc (CLP) constituent un collège à part entière dans la structure du Comité d'Orientation et de Soutien des Aires Protégées (COSAP) ; leur taux de représentation a diminué à cause de la défaillance de certains membres. Ces membres défaillants n'ont pas été remplacés car toutes restructurations des CLP et des COSAP ont été suspendue en 2023. En effet, cette année est marquée par la conceptualisation du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale de Madagascar National Parks et des Plans de Gestion Environnementale et Sociale de ses sites. Cette conceptualisation englobe ces structurations.

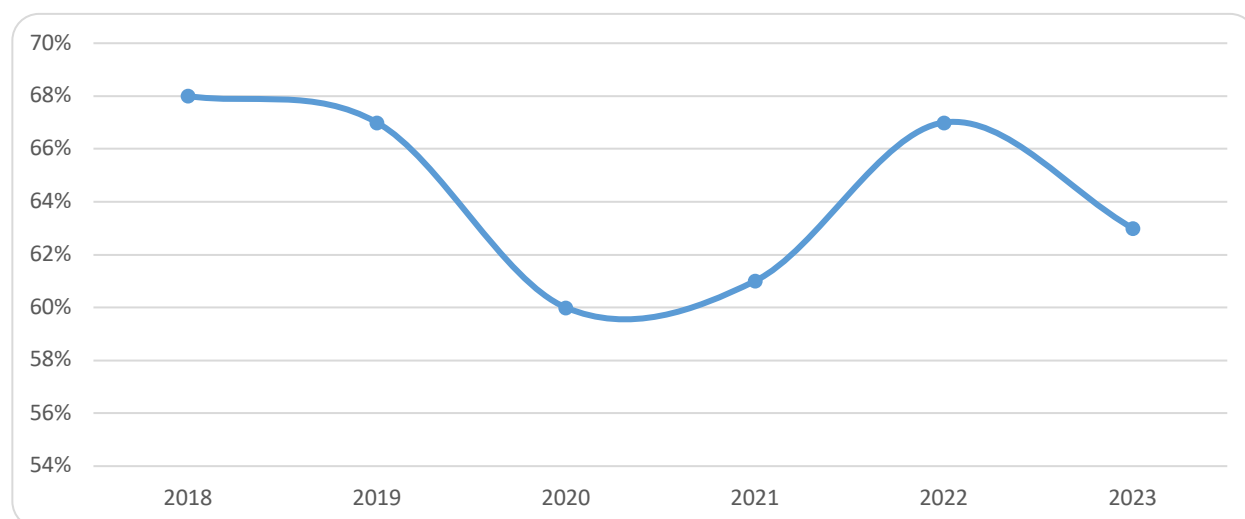


Figure 9 : Bases communautaires représentées au sein COSAP

Surface des Aires Protégées surveillée par les CLP

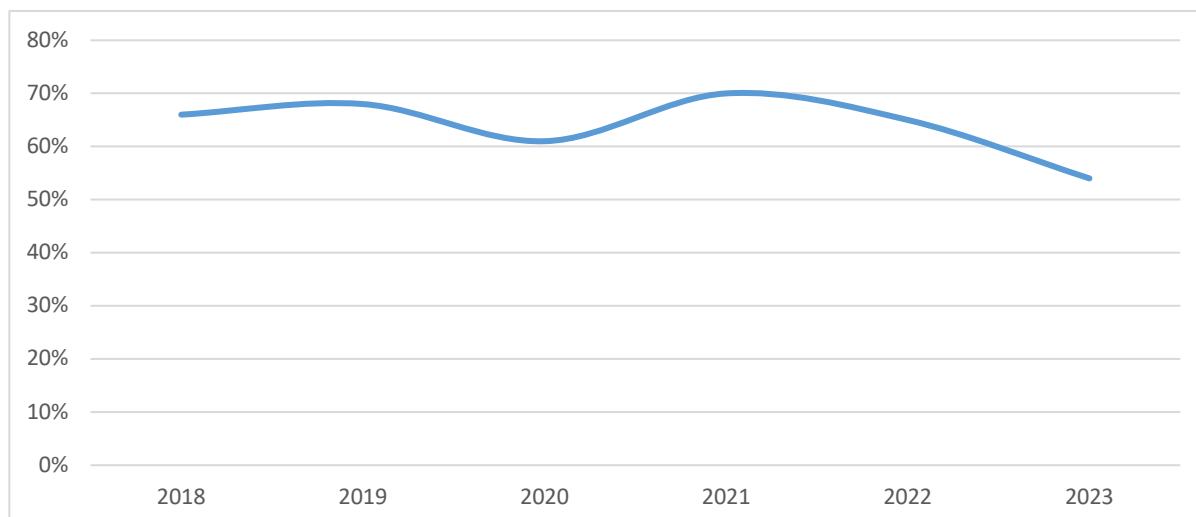


Figure 10 : Surface de l'AP surveillée par CLP

Une partie de la surface totale de l'aire protégée est confiée pour surveillance aux Comités Locaux du Parc. Le taux de surveillance noté est de 65% pour l'ensemble des sites.

La diminution de la superficie surveillée, dans l'ensemble des Aires Protégées, peut s'expliquer par :

- la non réalisation des missions de patrouille des CLP à cause de l'insécurité dans les parcs ou la non disponibilité des patrouilleurs au moment voulu ;
- la réalisation des missions de patrouille dans les mêmes zones à cause de la persistance des pressions.

Transfert de gestion dans les périmètres des Aires Protégées

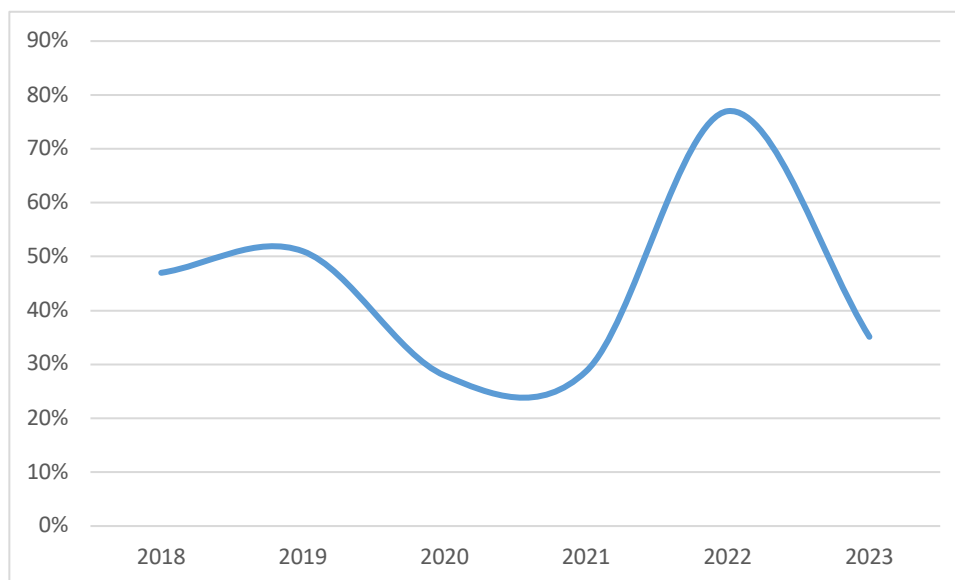


Figure 11 : Périmètre transféré total

Pour l'année 2023, 24 contrats de gestion ont été renouvelés. Ces transferts de gestion des ressources naturelles, qui constituent des ceintures vertes pour les Aires Protégées, couvrent un périmètre de 1 683 Km sur les limites de ces Aires Protégées.

Retombées économiques pour les riverains

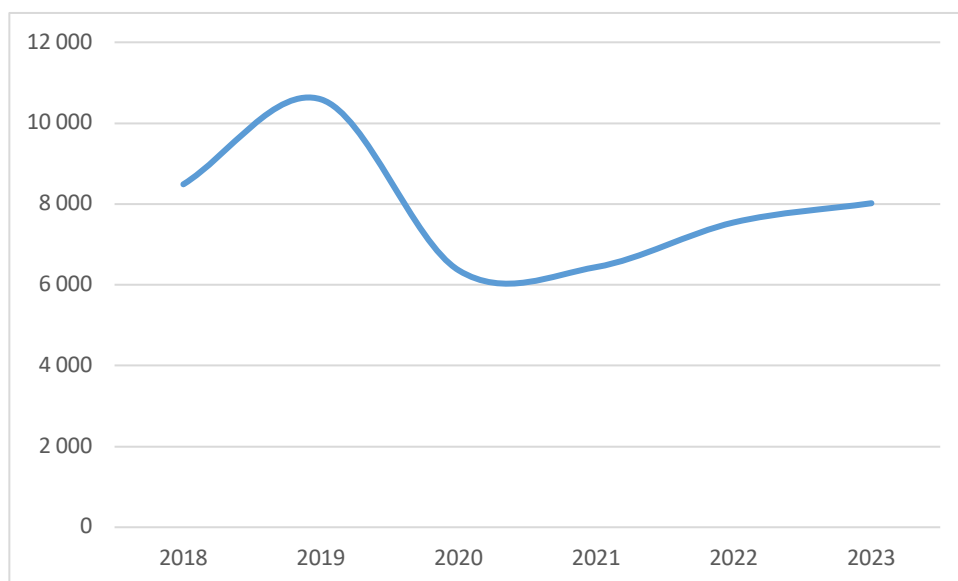


Figure 12 : Retombées économiques pour les riverains (en millions Ariary)

Les retombées économiques se traduisent comme tous les avantages numéraires directs reçus par la population locale, générés par la gestion d'une Aire Protégée. Elle est composée du salaire du personnel issu de la zone périphérique, des paiements au bénéfice des parties prenantes locales effectuant des activités dans l'AP, des achats locaux, des microprojets de développement et des frais de guidage hors ristournes.

Les retombées économiques ont augmenté par rapport à l'année précédente. Pour 2023, les populations locales ont bénéficié de MGA 8 017 966 505.

PRICIPALES REALISATION TECHNIQUES

Les activités de l'axe cogestion ont été marquées majoritairement par la conception du CGES et des PGES des sites. Il est à noter que la plupart des unités de gestion ont achevé les deux étapes du processus PGES. En moyenne, 75 % des activités prévues dans cet axe stratégique ont été réalisées.

Tableau 7 : Les activités de l'axe cogestion

Activités	Indicateurs	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Taux cumulé 2023
Mener des campagnes de sensibilisation (décideurs, villages, écoles)	Nb de mission Lobbying	46	42	91%	75%
	Nb de villages sensibilisés	502	368	73%	
	Nb d'écoles sensibilisées	108	86	80%	
Organiser/participer à des manifestations ou événements	Nb de manifestations (ex: JME, JMT, ITM, festival, foire, ...)	56	44	79%	
Promouvoir les TGRN autour de l'AP	Nb de contrat de TGRN renouvelés	16	24	150%	

Activités réalisées par les structures communautaires

Elles regroupent les activités effectuées par les CLP et COSAP, l'IEC dont la sensibilisation, le lobbying et la manifestation, ainsi que celles réalisées avec la population locale à travers le reboisement et le transfert de gestion des ressources naturelles.

Sensibilisation au niveau des villages et des écoles

368 villages et 86 écoles ont reçu des séances de sensibilisation en 2023, ces nombres représentent respectivement 73% et 80% des prévisions. Les autorités locales, les COSAP et les responsables des établissements scolaires ont contribué à ces sessions de sensibilisation.

Ces séances ont permis de rappeler l'importance des Aires Protégées, notamment les services écosystémiques qu'elles assurent. Les sensibilisations visent surtout à diminuer les pressions exercées par les populations riveraines des Aires Protégées.

La sensibilisation des écoliers s'avère également importante, elle vise surtout le changement de comportement des élèves par rapport à l'environnement.

Organisation des Manifestations

Les manifestations, telles que la célébration des journées mondiales, les foires et d'autres événements, constituent une opportunité pour la visibilité de Madagascar National Parks.

Les sites participent aux événements organisés par des tierces, généralement initiés par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; mais ils ont organisé eux-mêmes leur propre manifestation pour renforcer la sensibilisation de la population locale.

44 manifestations ont vu la participation de Madagascar National Parks en 2023.

Appui au développement des zones périphériques des Aires Protégées :

Ces appuis peuvent prendre plusieurs formes : formation paysanne, activités génératrices de revenu, infrastructures sociales, ...

Beaucoup de sites ont programmé pour l'année 2023 la mise en œuvre des projets de développement, or, comme Madagascar National Parks est encore en phase de conception de son cadre de gestion environnementale et sociale, la plupart de ces projets doivent encore attendre la validation des plans de gestion environnementale et sociale des sites.

Toutefois, quelques besoins déjà identifiés ont été répondus, d'où la mise en œuvre de quelques projets tels que la construction de 52 pavillons de vente artisanale à Ankarafantsika, la réhabilitation d'un lodge villageois à Mananara, des activités génératrices de revenu à Masoala et la construction d'un CEG à Tsimanampesotse.

PROJET PECHE COTIERE DURABLE

Pêche Côtière Durable I

Pour l'année 2023, la période consistait à finaliser les activités restantes relatées dans les notes conceptuelles.

Pour rappel, un avenant de contrat a été signé entre MNP et les ONG partenaires de PCD-I pour étendre la période du projet jusqu'à fin décembre 2023. Cette extension de la période a été surtout motivée par le retard de la mise en œuvre des activités liées aux gros investissements, la nécessité de finaliser les appuis et le renforcement des Associations, mais surtout pour assurer la pérennité des actions déjà entreprises depuis le début du projet.

Cette période a permis de rattraper les retards de mise en œuvre du plan de passation de marché, surtout pour Sahamalaza, et qui a permis la mise en place des 3 micro barrages, la dotation de matériels dont les pirogues et filets, etc.

L'année 2023 est également une opportunité pour MNP de renforcer l'équipe à la gestion des AMP. La deuxième vague de la formation des skippers a été réalisée. L'évaluation des compétences de toutes les équipes dans les AMP du réseau de Madagascar National Parks a été terminée.

Enfin, cette période a été l'occasion de finaliser les appuis et structuration des LMMA et de finaliser les règles de gestion de chaque zone.

Réalisation de la Coordination

Etant donné que 2023 est l'année prévue comme fin du projet, les activités de la coordination se penchent sur la clôture du projet, notamment la préparation de la capitalisation des acquis, bonnes pratiques et leçons apprises. Le premier résultat issu de l'atelier de collecte d'informations a permis de sortir les bons résultats de la mise en œuvre du projet PCD I :

- La diminution de capture de tortue de mer dans les zones d'intervention des LMMA (Nosy Hara)
- Le renforcement de la cohésion entre communautés à travers la mise en place de structure de coopérative (Nosy Hara)
- Augmentation de revenu des pêcheurs par l'activité algoculture qui est allé jusqu'à 2.000.000 MGA/mois pour un fermier si au début autour de 500.000 MGA/mois (Nosy Ve Androka)
- Dans la zone de Belo sur mer, les LMMA mis en place deviennent ceinture bleue de l'AMP qui pourraient atténuer les pressions sur l'AMP Kirindy Mite
- Le rajout de période de fermeture de pêche aux poulpes a permis d'obtenir de produits de taille assez grand respectant la norme et impactant le revenu (Velon-driake & Soariake)
- L'intégration du volet santé au sein des activités du projet est justifiée parce qu'il n'est pas évident de mener des activités de conservation et de développement sans que les populations soient en bonne santé (Zone Belo sur mer)
- Le groupe VSLA a permis de développer l'esprit d'épargne et de crédit des populations parce que dans un de ces groupes de pêcheurs il y a eu un partage d'un fond collecté de 9 000 000 Ar en fin de cycle (Nosy Ve Androka)

Depuis plusieurs années, Madagascar National Parks se focalise beaucoup sur la bonne gestion des AP terrestre et cette année 2023 est le début de la réflexion pour le développement des AMP du réseau. Pour mieux appuyer ces AMP, l'action a commencé à l'évaluation des compétences et besoins des équipes sur site à travers le programme PCD. Pour cela, une évaluation de compétences a été effectuée dans les 10 Aires Protégées Marines et Côtières gérées par MNP (Mananara Nord, Masoala, Nosy Mangabe, Nosy Hara, Lokobe, Nosy Tani-kely, Sahamalaza, Baie de Baly, Kirindy Mite et Nosy Ve Androka). Cette évaluation a permis de connaître les besoins en renforcement des capacités des équipes dans les sites. Par cette évaluation, 06 compétences nécessitent d'être renforcées prioritairement, notamment en premier rang la plaidoirie, succédée par la gouvernance, puis le suivi & évaluation, ensuite la gestion de fonds et de projet, la conservation marine et l'appui au développement ou développement rural.

La formation des skippers et aides skippers dans les AMP de l'Est et du Sud a été finalisée en 2023 en partenariat avec l'APMF. C'est une formation certifiée pour tous les personnels concernés et certains CLP à Sahamalaza qui utilisent de pirogues à moteurs pour les activités de patrouilles et surveillance. Actuellement, tous les skippers au sein du réseau ont un permis officiel qui contribue déjà au respect de la norme sécurité dans le PGES.

Pour la préparation du PCD III, l'équipe de la coordination a travaillé sur le développement de la note conceptuelle et tous les documents nécessaires à l'appel à projet. Après réception de tous les dossiers, la coordination a assuré l'évaluation et le développement des outils pour l'établissement de full proposal pour les ONG sélectionnées. Différents appuis ont été donnés aux ONG sélectionnées (séances d'informations et de formation). Sinon des missions de prospection des secteurs privés ont été effectuées afin d'identifier les partenaires potentiels pour PCD III.

Réalisation de Nosy Hara

La réalisation de l'étude de faisabilité sur la mise en place des centres de production de glace à Nosy Hara, l'opérationnalisation des coopératives, la collecte des données de suivi de capture et le renforcement de la surveillance de l'AMP à travers les patrouilles communautaires ont été les principales réalisations.

Il a été convenu que la mise en place des centres de production de glace à Nosy Hara ne pourra se faire sur la phase 1 du programme PCD, mais WWF partenaire de mise en œuvre s'est engagé à finaliser les études liées à ces centres à travers la contractualisation avec un bureau d'étude.

Par rapport à l'opérationnalisation des coopératives, 19 coopératives ont actuellement reçu leurs numéros d'enregistrement auprès de la Direction Régionale de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation (DRICC) et une coopérative en attente de son numéro d'enregistrement. La mise en marche des activités des 19 coopératives se feront à travers les renforcements de capacité technique, l'appui matériel, l'appui pour l'acquisition de carte mareyeur pour tous les membres des coopératives et la recherche de débouchés. Sur les 19 coopératives, 12 sont des coopératives de pêcheurs, 8 sont des coopératives spécialisées dans la transformation des produits de pêche et une coopérative pratiquant à la fois la pêche au large et la transformation des produits de pêche.

Enfin, les appuis sur les activités de patrouille se sont poursuivis avec la formation des 63 patrouilleurs sur l'utilisation de smartphone.

Par rapport à la planification initiale, le taux de réalisation de WWF Nosy Hara est le plus bas avec 63% de réalisation.

Réalisation de Nosy Ve Androka,

Une des grandes réalisations PCD1 est la finalisation des 10 PAG LMMA. Cette étape est primordiale et mérite d'être capitalisée au niveau national étant donné l'importance d'une telle démarche dans la gestion des LMMA.

Aussi, les appuis au niveau des épargnes communautaires ont permis d'augmenter les flux de trésorerie au niveau communautaire permettant ainsi la redynamisation des coopératives, la professionnalisation des pêcheurs (carte pêcheurs) et la redynamisation des LMMA. L'épargne communautaire est maîtrisée par les communautés locales et contribue largement à l'amélioration de leur condition de vie.

Des dotations de matériels de pêche ont permis à près de 1006 pêcheurs de s'équiper de matériels adaptés et à la norme permettant l'augmentation des prises.

Le taux de réalisation de Nosy ve Androka en fin 2023 est de 78%.

Réalisation de Kirindy Mité

On note des avancées significatives pour les trois résultats ci-après : l'amélioration de la gouvernance, l'amélioration des alternatives et le renforcement/échange des communautés ; par contre, le résultat « l'augmentation des bénéfices perçus de la pêche » a accusé un léger retard, occasionné par le délai du processus pour la mise en place du centre de service

Le financement PCD1 a permis la création de la plateforme crabe de la région Menabe à travers l'Arrêté Régionale portant sa création et son fonctionnement.

L'année 2023 a surtout été marquée par le renforcement des capacités des structures locales, notamment les renforcements des KMD au niveau de 6 fokontany, renforcement des associations sur les outils de gestion, renforcement des patrouilleurs.

Aussi, malgré le fait que la mise en place des gros investissements n'a pas pu être réalisée, le projet a permis la sécurisation foncière des terrains d'emplacement de ces centres, ainsi que la réalisation de l'étude de faisabilité et de gestion de ces derniers.

Le taux de réalisation de Kirindy Mité est de 83%.

Réalisation à Soariaka,

L'extension de la période a permis la poursuite de l'autonomisation des structures locales, l'amélioration du taux de couverture en coraux dur, la poursuite du suivi des données capture... Concernant la dotation en équipement de réfrigération solaire avec abri, la réorientation de l'étude sur la valorisation des bâtiments existant accuse un retard compromettant la possibilité de réaliser la dotation d'ici la fin du projet.

Pour Soariaka, le taux de réalisation est de 89%.

Réalisation dans la zone de la Baie d'Antongil,

La signature du TGRH et officialisation pour 3 LMMA supplémentaire a été réalisée durant le premier semestre. La vulgarisation du DINA BE se poursuit ainsi que le renforcement de capacité des CCS. La mise en place de l'unité de production d'algue à Vinanivao est réalisée et des débuts de production sont prometteurs.

Pour Baie d'Antongil, le taux de réalisation est de 88%.

Réalisation pour Sahamalaza,

7 nouveaux LMMA ont été créés en 2023 totalisant ainsi au nombre de 26 les LMMA créés depuis le début du projet.

Une des grandes réalisations pour l'année 2023 reste la construction des 3 lots du Micro Barrage à Marovato, dont la réception des travaux est prévue en janvier 2024. Cette structure permettra d'irriguer des centaines d'ha de parcelles agricoles.

La dotation de 4 pirogues motorisées destinées à la pêche au large permettra de diminuer les efforts de pêches au niveau de l'AMP Sahamalaza.

4 puits ont été dotés aux 4 fokontany au niveau du littoral.

Pêche Côtière Durable II

Si la signature de contrat entre MNP et certains partenaires comme le réseau MIHARI, WCS et WWF n'est fait qu'en avril 2023 et en deuxième semestre 2023, la mise en œuvre effective sur terrain des activités du PCD II a commencé depuis janvier 2023 dans d'autres zones comme Ambodivahibe & Côte Est DIANA, Baies d'Ampasindava & Rafaralahy et Complexe Mangoky-Ihotry. Ceci après avoir terminé la phase de démarrage qui est la collecte des données de base.

Dans les zones qui sont démarrées en 1er semestre, les actions étaient axées sur la finalisation et le renforcement de la collecte d'informations complémentaire sur la bio-écologie de l'écosystème des mangroves, les données socio-économiques (ménages) pour affiner le document PGES et PEPC de chaque zone et les activités selon la planification annuelle du sous projet.

Pour la coordination, les activités d'appui et de suivi aux ONG partenaires de mise en œuvre ont été renforcées sur le plan technique, financier et administratif. Des formations des équipes des toutes les ONG/association en charge de la mise en œuvre (C.I, Asity Madagascar, Association Famelona, WCS, WWF et MIHARI) ont été offertes par Madagascar National Parks et AHT, notamment, le cadrage institutionnel et organisationnel, les différents outils de mise en œuvre, suivi et évaluation du projet, la procédure de versement, le rapportage financier, la directive de la passation de marché de KfW. L'appui aux processus d'AGR a été continué dans la zone Nord (site de WCS et FAMELONA).

Suite à la modification de la zone d'action de WWF dans le Menabe (extension vers le Sud de Morondava au lieu du Nord de Morondava) qui est déjà prise par Bezos Earth Foundation, MNP a donné son Avis de non objection sur l'utilisation du reliquat de la phase préparatoire PCD 1 pour la continuité de la phase préparatoire dans la partie sud de Morondava (collecte des données baseline bio-écologique et socioéconomique).

Suite à l'annulation de financement pour la zone de la Baie d'Ambaro qui est déjà financé par Bezos Earth Foundation, Madagascar National Parks a lancé un appel à projet pour small grant. Trois propositions de Durell, PCADISSM et Asity Madagascar ont été présélectionnées dans deux zones respectives : aux alentours de Baie de Baly et de la Baie d'Antongil.

Réalisation de la Coordination

Puisque le rôle de la coordination est d'assurer la bonne gestion et réalisation du projet, et que l'année 2023 est le début de la mise en œuvre, le développement des outils de suivi est primordial. Ainsi, les documents cadres et les outils de gestion comme le guide évolutif avec des annexes, le document de gestion de changement et le guide d'appui aux AGR ont été développés et vulgarisés par des formations et missions d'accompagnement.

Pour la préparation de financement relatif au small grant et PCD III, une mission de prospection a été effectuée dans la zone de Baie de Baly afin d'identifier les potentialités pour la gestion des mangroves dans la zone à l'intérieur et autour du Parc National, et ce par rapport aux objectifs du programme.

Des réunions techniques avec MIHARI ont été réalisées afin de dynamiser le groupe d'orientation sur le renforcement des capacités des LMMA.

Une mission dans la zone de Ankivonjy a été réalisée pour leur l'appui au démarrage des activités du projet PCD II avec les communautés dans les villages de Marotony, Marohariva, Mangirakiraky, Nosy Iranja, Ambalihabe et Ampamata. Le but de cette mission est d'expliquer l'objectif du projet et aussi d'enrichir le partage des stratégies pour développer les activités surtout l'amélioration des conditions de vies des communautés.

La coordination régionale Nord n'a pas manqué des opportunités d'échanges afin de mettre en synergie les actions par différents partenaires dans la zone d'intervention de « honko mamelon-jafy ». La mission avec le Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleu et de Blue Ventures en début d'avril 2023 à Nosy Faly (CR Antafiambotry) dans le cadre du projet SWIO-FISH II a permis de faire l'échange sur l'implantation du complexe des pêches à Anjiamanoro, la visite du site de l'holothuriculture appuyé par Bleu Ventures et la sensibilisation des pêcheurs sur le code de la pêche et l'ouverture officielle de la pêche au Mahaloky ou *Trachurus delegoa*.

Deux réunions de coordination dans la zone Nord ont été effectuées pour discuter des enjeux communs dans la zone. Ces réunions ont permis d'engager les autorités et responsables au niveau régional. A l'issue de ces réunions, la Région DIANA a décidé de sortir un arrêté régional pour la coordination des projets relatifs à la gestion durable des ressources marines et côtières, notamment les mangroves.

En tant qu'initiateur de la plateforme numérique mangroves dashboard, deux réunions avec les parties prenantes comme le MEDD, IOGA (Institut d'Observation Géologique Appliquée), CNRE, IRD, BNCC REDD, BV et WWF ont été réalisées pour voir les complémentarités entre les initiatives de ces organisations dans ce domaine. Des descentes individuelles au niveau de chaque partie prenante ont été faites par l'équipe expert de Hatfield (AT consortium de AHT). Le premier jet de ce dashboard est disponible en ligne et accessible sur le lien <http://34.89.195.42>. Cette plateforme est en cours de traitement et basculement vers ArcGIS online.

Des réunions d'échanges ont été réalisées avec l'équipe de CORECRABE (Direction de Maniriky, IH.SM) et MNP sur le suivi des crabes pendant les mois de mai et juin 2023 à Tuléar et à Tananarive. Dans le cadre de PCD II, l'intégration de l'ASITY Madagascar sur le suivi des ressources est important et collaborant avec les autres partenaires (CORECRABE).

Pour la promotion et la visibilité du programme « pêche côtière durable », un logo et un slogan ont été créés par voie de concours national. Le lancement officiel de ce logo et slogan « Jono mirindra sady maharitra, mitsinjo ny taraka ho finaritra », traduit littéralement « pêche harmonisée/coordonnée et durable, prévenir le bien-être et le bonheur des générations futures » a été réalisé en décembre 2023.

Suite à l'appui aux communautés de la zone d'Ampasindava, le responsable régional Nord de la coordination a facilité la collaboration entre le Centre commercial « Tandramena » et l'Association Famelona après la mission conjointe dans la région SAVA, relative à l'étude des pistes d'évacuation des produits des communautés bénéficiaires du projet « Honko Mamelon-jafy » en fin du mois d'août et début septembre 2023. Pendant sa mission en décembre 2023, l'équipe technique a initié un échange avec le Responsable du centre commercial «Tandramena» sur les produits développés par l'Association Famelona avec les communautés locales dans le cadre du projet : les jus de citron emballés en bouteille de ½ litre, le miel mis en bouteille de 1/2 litre et les produits artisanaux.

Réalisation par résultats

Résultat 1 : De nouveaux systèmes de gestion et d'utilisation (structures AMGL, TGRH et TGRN) ont été mis en place et les systèmes existants ont été renforcés

08 LMMA ont été mises en place, tandis que 05 LMMA ont reçu de renforcement des capacités sur la gouvernance et gestion simplifiée. Plusieurs LMMA (sous forme de TGRN ou TGRH) sont en cours de mise en

place. Comme le processus est long et dépend de la disponibilité des services techniques concernés (DREDD ou DRPEB), la création définitive est prévue d'être finalisée en 2024.

Résultat 2 : Le respect des règles de la pêche et de gestion durable des ressources naturelles marines, établis localement (p.ex. AMGL, TGRH, TGRN, Dina), sont surveillé et des infractions sont sanctionnées

Les missions de brigades mixtes ont permis d'augmenter le rapport entre infraction et sanction ainsi que la diminution de pression. En plus, la formation des agents CCS (Comité de Contrôle et Surveillance) renforce les activités de surveillance et patrouille et l'application de dina et Dinabe.

Résultat 3 : La surface des mangroves dans les zones d'intervention augmente

Un manuel de restauration écologique de mangroves est établi dans les Baies d'Ampasindava et de Rafaralahy. Cela a permis la mise sous restauration de 187 ha de mangroves dans ces deux baies. Dans toutes les zones du PCD II « Honko mamelon-jafy », 297 ha de surface de mangroves sont sous restaurées. Plus de 95% des objectifs de restauration de cette année sont atteints à travers la plantation des palétuviers. La réussite des actions enregistre le taux de survie de 91%.

A part les activités de restauration, le suivi écologique par les communautés a été initié dans la zone d'Ambodivahibe & Côte Est et Ampasindava.

Résultat 4 : Les communautés locales sont aidées à augmenter la valeur ajoutée des produits de la mangrove et à développer des sources de revenus alternatives

Comme le processus est assez long, les activités relatives à ce résultat ont démarré par la sensibilisation, la redynamisation des structures locales liée au développement de chaîne de valeur (coopératives). Une convention de collaboration avec ORTNB est établie et l'Association villageoise Ranomamy sur la localité d'Ambariomena accueille déjà des visiteurs après avoir suivi des séances de renforcement de leur capacité aux divers métiers liés au tourisme. Deux (02) centres de transformation de produits existants (miel et citron) au niveau des deux communes rurales (Anorotsangana et Bemaneviky-ouest) sont mis en réseau avec les secteurs privés travaillant dans la filière facilitant ainsi l'accompagnement des apiculteurs vers leur professionnalisation progressive.

Axe Stratégique : MARCHES PRIORITAIRES

INDICATEUR CLE

Indice d'Auto Financement

L'indice d'autofinancement (IAF) est le rapport entre les dépenses de fonctionnement et les recettes propres obtenues. Etant donné que les statistiques de la fréquentation commencent à approcher le pic de 2019, les recettes propres augmentent. L'IAF a ainsi atteint 27% pour 2023.

Tableau 8 : Indice d'Auto Financement (En milliers MGA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
DEAP	6,568,037	7,606,925	481,242	159,790	2,973,805	6,685,837
RECETTE ANNEXE	622,178	650,934	63,332	110,998	219,110	285,605
CHARGE DE FONCTIONNEMENT	20,708,432	22,503,667	20,056,680	18,077,812	21,122,642	24,276,668
IAF	35%	35%	3%	2%	15%	27%

PRICIPALES REALISATION TECHNIQUES

Ecotourisme

Le secteur se trouve dans une bonne dynamique de croissance et de développement, résultant de plusieurs facteurs déterminants notamment l'augmentation de 38% des flux touristiques mondiaux, les engagements de tous les acteurs et les diverses initiatives du Ministère de tutelle. Les parcs nationaux demeurent les sites privilégiés des touristes de passage sur la Grande Ile. En 2023, Madagascar National Parks a enregistré 201 426 visiteurs soit une augmentation de 74,46 % par rapport à l'année précédente.

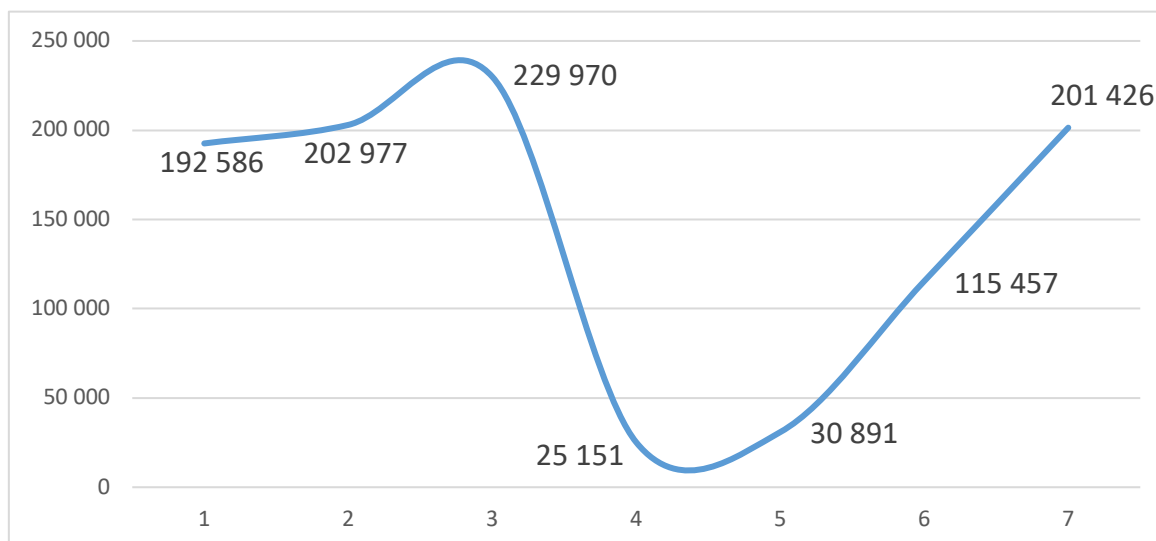


Figure 13 : Evolution des visiteurs du réseau MNP 2017-2023

Les parcs nationaux les plus visités sont : Nosy Tanihely, Isalo, Analamazaotra-Mantadia, Ranomafana et Bemaraha. A eux seuls, ces parcs représentent 71% du total des visiteurs en 2023.

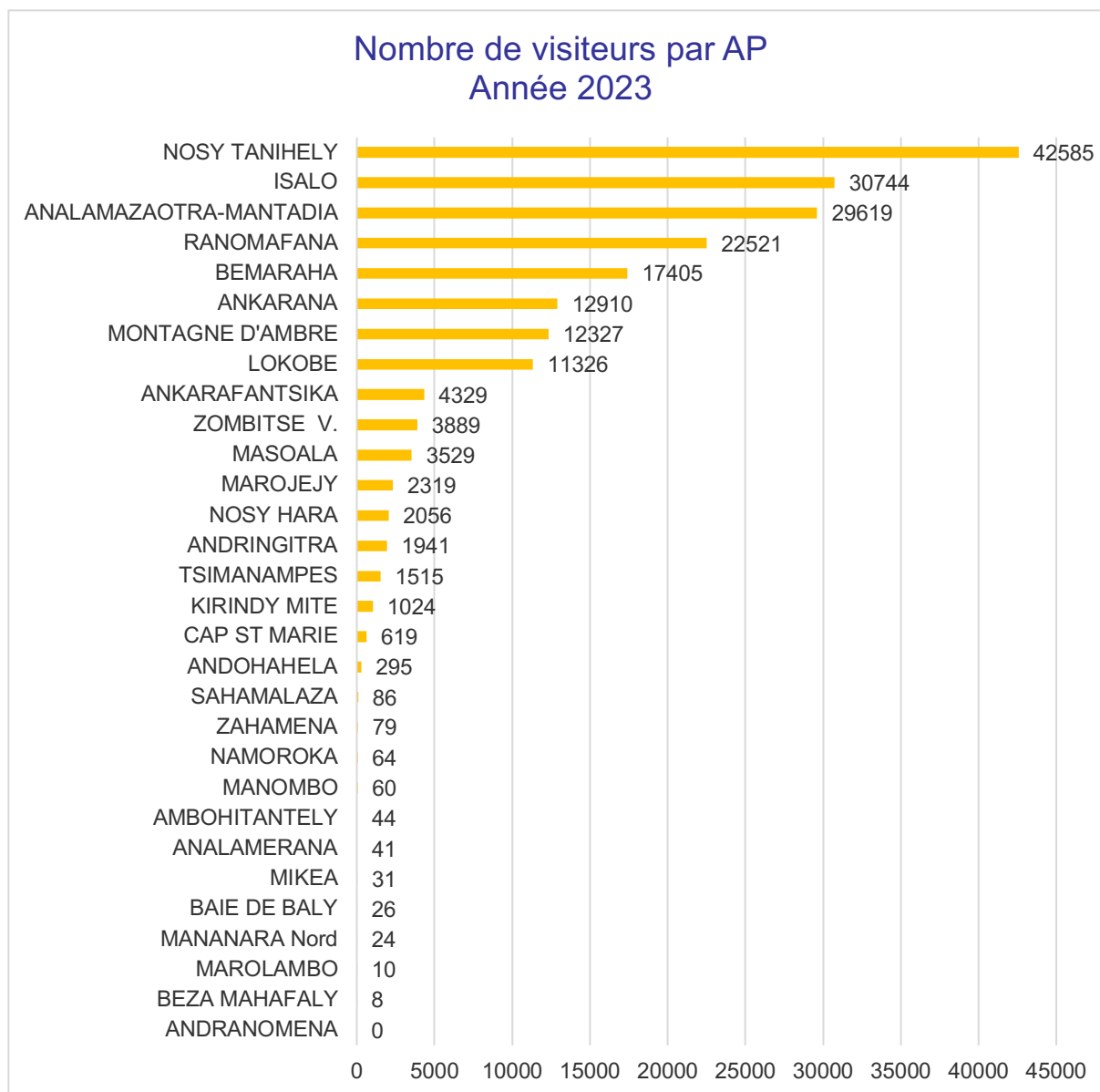


Figure 14 : Nombre de visiteurs par aire protégée

En ce qui concerne les nationalités des visiteurs, les statistiques recensées laissent transparaître une prédominance des visiteurs de nationalité Malagasy avec 31,7 %, les visiteurs de nationalité française 15,5 %, italienne 11,75 %, allemande 6,6% et anglaise 6,2% avec une forte remontée des Tchèques. C'est presque toujours le même cas de figure chaque année. Donc on a toujours en général les visiteurs conventionnels.

Comme chaque année, l'entretien des circuits touristiques a été réalisé avant la haute saison touristique avec 288 km de circuits entretenus, 9 sites de camping aménagés, 19 sites de camping entretenus, 14 postes d'accueil entretenus, 93 km pistes d'accès entretenus pour l'accès, le confort et la sécurité des visiteurs.

Visite Natures

Cette initiative s'inscrit pleinement dans le cadre de l'éducation environnementale promue par Madagascar National Parks, contribuant ainsi à la réalisation d'un des axes stratégiques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Initialement conçue pour les établissements scolaires et universitaires, cette démarche s'étend désormais à un éventail plus large d'acteurs, incluant les entreprises, les associations et les ONG, dans le cadre de collaborations mutuellement bénéfiques.

Pour l'année 2023, près de 40 établissements, représentant une diversité remarquable incluant des écoliers, des universitaires, des entreprises, des ONG et des associations, ont conclu des accords de partenariat pour des visites guidées de la nature, en étroite collaboration avec Madagascar National Parks. Parmi les visiteurs,

70% sont des étudiants universitaires, 17% sont des élèves du secondaire, tandis que 10% sont des élèves du primaire, les 3% restants étant des représentants d'associations, de groupements et d'ONG. Les parcs les plus fréquentés, tels que Ranomafana, Isalo, Analamazaotra-Mantadia et Ankarafantsika, demeurent les destinations privilégiées, témoignant de l'intérêt soutenu pour la préservation et la découverte de la biodiversité exceptionnelle de Madagascar.

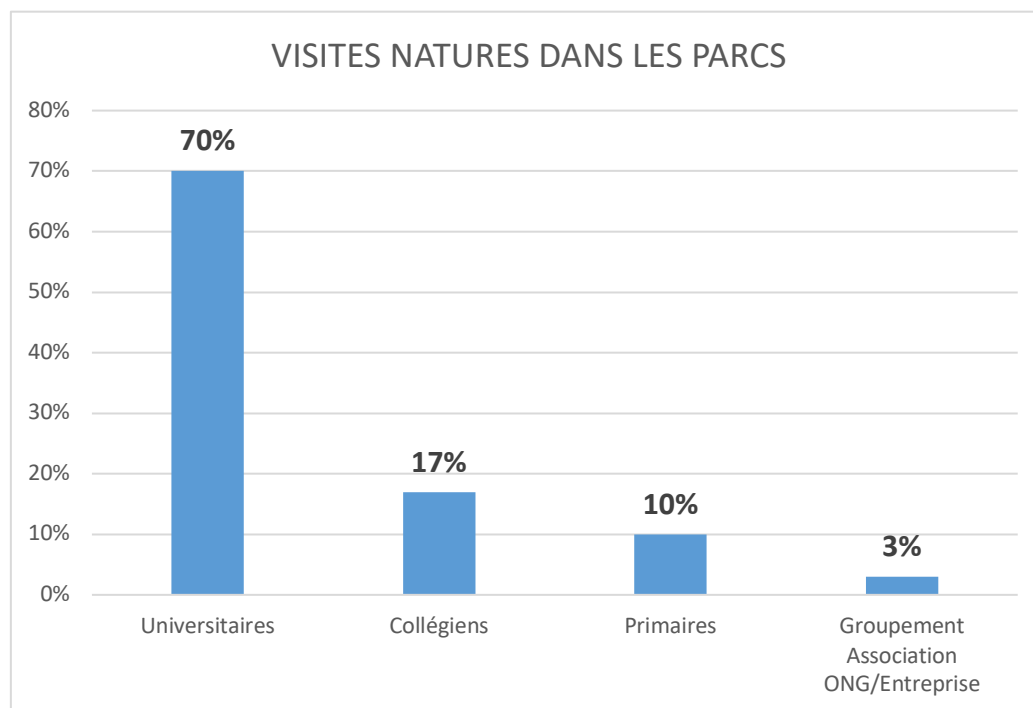


Figure 15 : les visites nature dans les aires protégées

Recherches

292 demandes de recherches ont été approuvées par Madagascar National Parks en 2023, représentant une augmentation par rapport à 2022 (114). 80% des thèmes de recherches sont toujours liés à l'étude des cibles de conservation de Madagascar National Parks, notamment les lémuriens. En général, les recherches se focalisent sur l'estimation du nombre de population des Lémuriens, l'écologie et la génétique. Les résultats émanant de ces travaux aident fortement au suivi des cibles ainsi qu'à la conservation des AP. Etant donné que les analyses et les traitements des données prennent beaucoup de temps, peu d'études sont encore utilisées dans la gestion des AP.

La nouvelle procédure de recherche a été lancée et concertée le 09 Décembre 2023 avec les institutions de recherche Malgache. Cette nouvelle procédure de recherche va appuyer fortement dans l'amélioration des suivis écologiques des cibles de conservation, ainsi que la viabilité et santé de chaque AP géré par MNP d'une part, et d'insister les chercheurs à approprier les thèmes de recherche pour chaque AP d'autre part. Ce lancement a été également marqué par la présentation des nouveaux tarifs de recherche

Marketing et Partenariats

Cette année, Madagascar National Parks a encore réussi à marquer sa crédibilité vis-à-vis des partenaires techniques et financiers. Les actions stratégiques suivantes témoignent des efforts menés.

Dans le cadre de la coopération avec la KfW, Madagascar National Parks a obtenu à nouveau un accord de financement don à hauteur de dix millions d'Euros à travers le projet « PCD III ». Ce financement vise à la fois à contribuer à la gestion durable des ressources naturelles protégées dans les zones côtières malgaches Nord-Ouest et Sud-Ouest et à l'amélioration de revenu économique de la communauté locale.

Une autre subvention a également été acquise. Pour renforcer les moyens pour lutter contre les feux, Madagascar National a bénéficié d'un financement de la FAPBM sous deux formes : il s'agit de fonds d'urgence et de « fond d'appui au renforcement » ou FAR. Comme son nom l'indique, ce fonds est attribué à 17 AP (ABT, ANL, AKF, ANK, BBL, MDS, TNRK, BMR, MKA, ISL, KLB, KRM, MNB, MNG, TST, TSP, ZVB) et a servi les situations d'urgence comme les risques d'incendie causés par les feux et au renforcement de capacité des agents et de la communauté locale en matière de surveillance du capital naturel.

Depuis deux années, MNP travaille aussi à la finalisation de sa stratégie de financement et de fundraising. Dans ce cadre et dans la collaboration avec la FAPBM, deux missions de levée de fonds conjointes ont été réalisées en 2023 :

- en mars 2023 au Luxembourg, au forum mondial sur les paysages focalisés sur le thème « Finance for nature » où MNP a pu participer à plusieurs événements de promotion ainsi qu'à la rencontre de plusieurs partenaires et fondations ;
- en octobre 2023, la mission de levée de fonds a été menée dans 5 pays d'Europe pour échanger avec des partenaires et fondations dont la plupart vont investir au niveau des deux institutions vers fin 2024 ou en 2025.

4 projets ont été soumis ou sont encore en cours de développement pour l'année 2023, portant sur l'appui aux communautés de base dans les ceintures vertes des AP ; sur la cartographie des habitats marins ; la conservation des aires marines protégées et le retrait des « forêts humides Atsinanana » de la liste de patrimoine mondial de l'UNESCO.

Par ailleurs, la conclusion de dix conventions de tournage de film ou prise de photo professionnelle avec des maisons de production de renommée internationale ou des prescripteurs a été faite, ce qui nous a permis de générer des recettes annexes à hauteur de quatre-vingt-onze million trois cent soixante-quinze mille ariary (Ariary 91 375 000).

De plus MNP a pu conclure :

- La convention de partenariat entre MNP et Graine de vie portant sur la restauration forestière des zones dégradées. Cette collaboration cadre dans la lutte active contre les feux, résultant de la mission à Luxembourg
- La convention de partenariat entre MNP et INSCAE. Cette collaboration permettra de valoriser et de renforcer les compétences du personnel
- Spécifiquement, pour les projets liés à l'écotourisme, 2023 est marquée par :
 - La finalisation du concept note du projet de résilience climatique pour la préservation de la biodiversité, avec l'appui de la BAD pour soumission auprès de son Conseil d'Administration,
 - La finalisation et validation du CGES et des PGES des six parcs nationaux suivants : Analamazaotra-Mantadia, Montagne d'Ambre, Nosy Hara, Lokobe, Ankarafantsika et Andringitra.
 - La préparation technique des activités touristiques des parcs nationaux d'Analamazaotra Mantadia, Montagne d'Ambre et Ranomafana avec le projet PIC / Banque mondiale. Cette phase préparatoire conduira aussi à l'obtention d'un nouveau financement dans la cadre du PIC3.

Cet appui financier en vue concernera principalement l'aménagement ou la réhabilitation des infrastructures touristiques et la digitalisation des services écotouristiques au sein de ces parcs nationaux énoncés ci-dessous.

Face à la restriction des moyens de promotion des Parcs Nationaux, Madagascar National Parks a décidé de poursuivre sa collaboration active avec le secteur privé pour renforcer ses actions de promotion à travers :

L'organisation des eductours de soixante-dix (70) tours opérateurs internationaux avec l'Office National du Tourisme de Madagascar et les offices régionaux de Madagascar durant le salon du tourisme ITM 2023 dont, les parcs nationaux de Bemaraha et Lokobe ont été mis en avant. Ces différentes reconnaissances ont

confirmé la volonté de ces opérateurs touristiques émetteurs pour la vente des bijoux de la biodiversité au sein des parcs nationaux.

Le survol de sept montgolfières qui ont sillonné le parc national Isalo. Cette balade inédite est le fruit d'un partenariat conclu entre Madagascar National Parks et Madagascar Mahasoa Service.

En sus de ces initiatives, MNP envisage davantage d'innover et de diversifier ses offres écotouristiques au sein des parcs nationaux à travers le développement de collaboration stratégique avec les partenaires techniques et financiers. Il s'agit de la mise en place en vue du « canopy walk » à l'intérieur du Parc National de Ranomafana, en partenariat avec Valbio. Des sessions de séances de travail ont été déjà menées cette année et le protocole de collaboration sera signé l'année prochaine.

Communication et visibilité

Madagascar National Parks accorde une importance primordiale à la communication visuelle et privilégie une approche directe pour atteindre un large public. En 2023, l'accent a été mis sur la production de supports visuels variés afin de renforcer la présence de l'institution au maximum.

La production continue de supports standard tels que les roll-up, les bannières, les bâches, les brochures et les livrets est une tâche essentielle et constante. Ces supports sont régulièrement mis à jour pour garantir la validité des informations et jouer un rôle crucial lors des grands événements et des réceptions où un grand nombre de visiteurs sont présents. Les Parcs ont également contribué à renforcer leur visibilité en produisant des supports visuels spécifiques pour les divers événements fédératifs.

En outre, des Parcs et Réserves ont entrepris des initiatives pour améliorer l'image de l'institution. Par exemple, des panneaux d'instructions ont été rénovés pour la Réserve Spéciale d'Ambohitantely. De plus, des Parcs Nationaux comme Sahamalaza/Iles Radama et Kirindy Mite ont choisi d'uniformiser les tenues de leur personnel pour renforcer l'identité visuelle. Kirindy Mite a également lancé la conception d'articles personnalisés sous la marque MNP, reflétant l'image du Parc lui-même.

L'institution a accru sa visibilité à l'échelle nationale et internationale à travers diverses insertions et publications. À l'échelle internationale, MNP a été mis en avant dans AFRIMAG avec un article phare sur le thème "Les forêts sèches d'Andrefana, un patrimoine mondial !" qui a permis de sensibiliser un large public à l'importance de ces écosystèmes uniques. De plus, MNP a eu l'honneur d'être en première page du journal en ligne de PAPACO NAPA #176, une reconnaissance significative de l'engagement de MNP dans la préservation et la conservation de la biodiversité à Madagascar. De plus, Madagascar National Parks, notamment la Réserve de biosphère Sahamalaza Iles Radama, a été présentée dans les newsletters du World Network of Island and Coastal Biosphere Reserves, mettant en valeur les réalisations de MNP sur ses efforts de conservation et son soutien à la communauté de pêche locale en fournissant des infrastructures, des matériaux et des équipements soulignant l'engagement de l'institution envers le développement durable.

Sur le plan national, MNP a collaboré avec EDICOM et ORTANA pour participer à l'édition d'un plan de la ville d'Antananarivo. Cette collaboration a permis à MNP de cartographier les Aires Protégées qu'elle gère, renforçant ainsi sa présence dans l'espace public et facilitant l'accès à l'information pour les résidents et les visiteurs intéressés par les Parcs et Réserves de Madagascar.

En parallèle, sur le plan scientifique, MNP a publié plusieurs articles de recherche en collaboration avec World Resources Institute (WRI) visant à mettre en avant les défis et les solutions en matière de conservation des Aires Protégées à Madagascar. Ces publications ont abordé des sujets variés, allant de la gestion des Aires Protégées pendant les périodes d'incertitude COVID-19 à l'utilisation de technologies innovantes pour surveiller et protéger ces espaces précieux. Ces contributions scientifiques ont renforcé la réputation de MNP en tant qu'acteur clé de la conservation de la biodiversité à Madagascar et ont contribué à diffuser des connaissances cruciales dans le domaine de la conservation.

Madagascar National Parks (MNP) s'est engagé à renforcer sa présence sur la scène nationale et internationale à travers des campagnes de communication dynamiques et ciblées. En 2023, MNP a lancé plusieurs initiatives visant à sensibiliser le public à l'importance de la conservation de la biodiversité malgache et à promouvoir les Aires Protégées gérées par l'institution.

Au niveau international, l'institution a consolidé sa présence en tant qu'acteur majeur dans le domaine de la conservation. Dans le cadre du Land Carbon Lab Summit 2023 à Bruxelles, MNP a participé à un "Spotlight talks" sur l'utilisation de l'outil d'alerte déforestation GLAD pour affiner sa stratégie de lutte contre la déforestation illégale dans les Aires Protégées de Madagascar sous sa juridiction. De plus, l'institution a participé en tant que paneliste à une session sur la surveillance forestière pour l'application de la loi, démontrant ainsi son leadership dans le domaine.

Parallèlement, la participation à des événements internationaux tels que la réunion du comité du patrimoine mondial en Arabie Saoudite a permis à MNP de mettre en lumière les Aires Protégées de Madagascar, renforçant ainsi la fierté nationale pour la biodiversité exceptionnelle du pays.

Madagascar National Parks a déployé une série d'initiatives de communication nationale tout au long de l'année 2023 pour sensibiliser le public à l'importance de la conservation de la biodiversité et promouvoir les Parcs et Réserves du pays :

- En début d'année, MNP a marqué le début de la saison de reboisement en participant à l'ouverture officielle de cette campagne aux côtés de la Présidence de la République de Madagascar et de la Primature. Chaque unité de gestion a contribué ensuite à cette initiative en organisant ou en participant à des événements de reboisement dans sa région respective, renforçant ainsi l'engagement communautaire en faveur de la reforestation de Madagascar.
- La célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides a été une autre occasion pour MNP de mettre en avant l'importance de ces écosystèmes vitaux. À travers des activités éducatives et des présentations sur les sites exceptionnels abritant des zones humides, MNP a sensibilisé le public à la valeur de ces habitats uniques.
- Dans le cadre du programme Pêche Côtière Durable, MNP a organisé un concours de logo pour renforcer l'identité visuelle du programme et donner un aperçu de ses activités. Cette initiative visait à susciter l'intérêt du public pour la pêche durable et à promouvoir les pratiques respectueuses de l'environnement.
- La célébration de la Journée Mondiale de la Vie Sauvage a également été un moment important pour MNP pour sensibiliser le public à la protection des espèces sauvages et à la préservation de leur habitat naturel.
- La participation des Parcs Nationaux phares tels que Bemaraha, Analamazaotra Mantadia, Isalo à la célébration de la journée internationale du tourisme sous le thème « **tourisme pour l'investissement vert** ». L'objectif étant de valoriser le potentiel des aires protégées et de promouvoir aux partenaires les activités touristiques générant des retombées économiques locales grâce à l'existence de ces parcs nationaux.
- A cette occasion, avec l'appui de l'UNESCO, le Parc National de Bemaraha a également été une opportunité pour inaugurer et transférer le centre culturel de Bekopaka à l'association féminine locale.
- Les événements sportifs et culturels ont été des plates-formes efficaces pour promouvoir les Aires Protégées et encourager la participation du public. Des événements tels que le **Grand trail d'Andringitra**, le **Trail Allée de Baobab** et l'**Isalo Raid** ont attiré l'attention sur les Parcs Nationaux tout en offrant des opportunités uniques de découvrir la nature malgache.
- La participation de MNP à des événements nationaux majeurs tels que la Journée Internationale de la Forêt et la célébration des Corps des Eaux et Forêts a renforcé sa visibilité et son engagement envers la conservation de l'environnement.
- Madagascar National Parks avec la collaboration de World Resources Institute (WRI) a organisé une rencontre avec les autres gestionnaires des Aires Protégées à Madagascar et le Ministère sur le résultat d'une étude commune menée sur l'évolution de la couverture forestière à Madagascar.
- MNP a participé à plusieurs ateliers et collaborations avec des organisations locales et des ONG environnementales pour partager des bonnes pratiques et renforcer les initiatives de conservation à l'échelle nationale. Comme avec l'atelier sur la tortue Kapidolo (*Pyxis planicauda*) organisé par TSA et la journée des algues avec Ocean Farmers.
- Enfin, pour marquer l'attractivité de Madagascar et pour favoriser l'émergence économique de Madagascar à travers ses Parcs Nationaux, MNP a contribué à renforcer l'image de la destination

auprès des touristes nationaux et internationaux envers sa participation à l'International Tourism Fair (ITM) 2023 ainsi qu'à la Foire Internationale de Madagascar (FIM).

Axe Stratégique : MANAGEMENT

INDICATEUR CLE

L'année 2023 est la quatrième année durant laquelle Madagascar National Parks a adopté l'outil METT (Management Effectiveness Tracking Tool) pour l'évaluation de l'Indice d'Efficacité de Gestion (IEG). L'évaluation a été réalisée par les équipes de chaque Unité de Gestion eux-mêmes. Les résultats issus de ces évaluations permettent à chaque Unité de Gestion d'identifier leur problème de Gestion par rapport aux objectifs de gestion escomptés et de se réorienter pour les années à venir. L'évaluation est annuelle. Parallèlement, le score global de METT permettant également de mesurer l'Efficacité de Gestion du réseau.

Le score moyen par rubrique est représenté par le tableau ci-après (Détail en annexe)

Tableau 9 : Scores Moyens par rubrique du METT des AP du Réseau

	Note MAX	Moyenne 2020	Moyenne 2021	Moyenne 2022	Moyenne 2023	Pourcentage 2023
Contexte	3	3	3	3	3	100%
Intrant	23	17	17	18	17	73%
Planification	31	22	23	24	24	78%
Processus	35	23	23	24	24	69%
Résultats	15	9	10	10	11	70%
Changement Climatique	9	4	5	5	5	58%
RAMSAR	6	4	3	1	1	9%

PRINCIPALES REALISATIONS

Principaux acquis de l'axe management

L'année 2023 est marquée par la reprise des travaux de révision du nouveau plan stratégique de MNP pour 2024 – 2028, quelques changements de structure pour renforcer l'équipe en place dans la mise en œuvre de l'Aide-Mémoire du 14 février 2023. D'une part, la prise de poste de l'équipe Gestion des Infrastructures et du Patrimoine et le renforcement de l'équipe de la passation des marchés a été effectué. Puis, la mise en œuvre de la nouvelle structure prévue dans l'Aide-Mémoire nous a conduit à la mise en place de l'Unité de Coordination de Programmes (UCP) et de l'Unité de coordination des Aires Marines et Côtières Protégées (UAMP) ainsi que les postes y afférents. D'autre part, les échanges avec les Partenaires Techniques et Financiers de MNP sur la préparation des documents de financement AGIRAP avec la KFW se poursuivent. Enfin, suite à l'audit de renouvellement par SOCOTEC, le Système de Management de la Qualité est maintenu certifié conforme au référentiel ISO 9001 2015.

Gestion administrative et financière

Finances et Comptabilité

1) Activités continues :

- Continuité de stabilisation de l'outil TOM2 PRO

- Appuis et formations aux personnels administratifs et financiers de tout le réseau pour l'utilisation du TOM2 PRO
- Elaboration des rapports financiers des bailleurs de fonds : ADF, FAPBM, ...

2) 1er semestre 2023 :

- Clôture des comptes 2022
- Réalisation d'audit du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2022
- Démarrage du Projet HEMPEL FAPBM pour à Andranomena.

3) 2ème semestre 2023 :

- Préparation de la clôture des comptes 2023
- Appui aux UGs en difficulté au montage des rapports financiers et/ou états financiers
- Début du financement Lutte Contre les Feux (LCF) et Fonds d'Appui au Renforcement (FAR) financé par FAPBM.
- Reprise du financement Conservation Alliées après la covid.
- Démarrage et décaissement du PGES FI4.

Patrimoine, Logistique et Passation Des Marches

- Migration et déploiement Flotte vers TELMA
- Elaboration du Plan de Passation des Marchés du réseau
- Appui des UGs sur les procédures de passation de marché pour la mise en œuvre des activités prévues dans leurs PTBA.
- Actualisation et mise à jour des Documents types de Passation de Marchés pour les Services, Fournitures et Travaux ainsi que le DAOR Travaux et Fournitures.
- Lancement d'un AMI pour la constitution des Bases de Données Fournisseurs et prestataires de Service pour l'année 2023 : Fournisseurs, Entreprises de Génie civil, Bureau d'études et Consultants Individuels
- Fourniture et livraison des voitures, motos, pirogues, matériels et accessoires informatiques, équipements de terrain, ...





Infrastructures

Le rapport présente l'année 2023 dans le contexte de la réalisation globale de la mise en œuvre des activités liées à la gestion des infrastructures et du patrimoine de MNP.

PILOTE PAR SIEGE :

Cette rubrique reflète les interventions et activités qui ont été lancées par le SIEGE :

1- PARTIE SOFT :

- Elaboration des dossiers d'appel d'Offres National pour les travaux MPI, SAHAMALAZA,
- Elaboration des dossiers d'Appel d'Offre Restreint pour les travaux :
 - o Construction d'un bureau logement secteur Antananivo, MNN
 - o Réhabilitation du bureau logement FONTSIMAVO, BTP
 - o Construction d'une clôture du bureau de DP Atsinanana, BTP
 - o Réhabilitation d'un EPP à Ankondromorona, MTD.
 - o Elaboration des dossiers d'APS pour le projet BAD des UGs MDA/NSH.
 - o Assistance à la passation de tous les travaux réaliser et en cours.
- Pilotage et contribution à la constitution d'une Base de Donnée (BDD 2023) des entreprises/bureau d'études/contrôle et surveillance des travaux à partir d'un AMI National.
- Mise à jour de la situation des patrimoines de MNP pour les réseaux, y compris la situation foncière des domaines de MNP. Cette activité est en cours.
- Elaboration des dossiers d'Appel d'Offres Restreint pour :
 - o Les travaux de réhabilitation du Bâtiment A à usage bureau à MANONGARIVO, TST.
 - o Les travaux de pavage d'une ruelle à NOSY BE HELL VILLE, pour NST.
- Pilotage pour l'identification et catégorisation des infrastructures (Administratif, Ecotouristiques, Conservation).
- Etudes financières à la sécurisation foncière des domaines de MNP.

2- PARTIE HARD :

- Etat des lieux pour les infrastructures écotouristiques, conservations, administrations pour les UGS TST/MGV ; AKN ; et MDA/NSH
- Etat des lieux pour les travaux de réhabilitation du bureau UG SALAZAMAY, BTP à Toamasina.

- Etat des lieux pour les travaux de réhabilitation du bureau de l'antenne régional TULEAR, à ANDRANOMENA.

Tableau 10 : Tableau récapitulatif de situation des travaux réalisés en 2023

Désignation	Etape de mise en œuvre	Situation	Avancement	Réalisation
Travaux de construction d'un EPP à BESASAVY NORD	- Suivi des travaux - Contrôle des travaux - Réception	Réception technique	100%	La date de la réception technique est le 11 novembre 2023
Travaux de construction d'un CEG à ITOMBOINA	- Suivi des travaux - Contrôle des travaux - Réception	Réception provisoire	100%	- La date de la réception provisoire est le 03 juin 2023
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE EPP NISOA	- Suivi des travaux - Contrôle des travaux - Réception	Réception technique	100%	- La date de la réception technique est le 11 novembre 2023
TRAVAUX DE BUREAU CHEF SECTEUR ANOVE, MANANARA	- Suivi des travaux - Contrôle des travaux Réception	Réception provisoire	100%	- La date de la réception provisoire est le 08 décembre 2023
LE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE EPP DOBARANO	- Suivi des travaux - Contrôle des travaux - Réception	Réception provisoire	100%	- La date de la réception provisoire est le 05 octobre 2023
TRAVAUX D'AMENAGEMENT MPI ANKOSY	- Réception définitive	Réception définitive	100%	- La date de la réception définitive est le 03 novembre 2023
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU MPI MAROVATO, SML	- Etudes, - Procédure de passation de marché pour le recrutement de l'entreprise titulaire - Contrôle et surveillance. - Réception technique et provisoire	Réception provisoire des trois (03) lots.	100%	- La date du démarrage des travaux est le 26 octobre 2023 - La date de la réception provisoire est le 27 janvier 2024
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BUREAU CHEF SECTEUR A FONTSIMAVO, BTP	- Etudes, - Procédure de passation de marché pour le recrutement de l'entreprise titulaire - Contrôle et supervision.	Travaux en cours	45%	- La date du démarrage du travaux est 03 novembre 2023
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A SALAZAMAY, BTP	- Etudes, - Procédure de passation de marché pour le recrutement de l'entreprise titulaire - Contrôle et supervision. -	Travaux en cours	62%	- La date du démarrage du travaux est 03 novembre 2023
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CSB I VOHIBAZAHA, MTD	- Suivi des travaux - Contrôle des travaux - Réception	Travaux en phase de résiliation	54%	- Le contrat est en cours de résiliation suite au non-respect du contrat après l'émission des deux lettres de mise en demeure

APPUI SITES

Il s'agit :

- Appuis technique et passation pour l'UG SAHAMALAZA /
 - o sur la construction des quatre puits à poulie,
 - o la construction des fumoirs,
 - o sur le projet de la clôture de l'UGs SML à Maromandia.

- Appuis techniques et passation travaux pour l'UG BEMARAHA, notamment :
 - Travaux de réhabilitation d'un puit.
 - Travaux de construction d'un bloc sanitaire
 - Travaux d'aménagement d'un terrain de football à Befotaka.



Travaux de construction d'un EPP à BESASAVY NORD



Salle classe EPP DOBARANO



BARRAGE ANTAFIANDALAHY

Gestion des ressources humaines

Structure du personnel de MNP:

A la fin de l'année 2023, l'effectif du personnel de Madagascar National Parks est de **971** dont 69 (**7%**) au Siège et 902 (**93%**) au niveau des sites. Le personnel de terrain représente **82%** de l'ensemble du personnel du réseau.

Du côté genre, le réseau est composé actuellement de **87%** d'hommes et de **13%** de femmes du fait que le métier sur terrain nécessite plus de force physique. Une augmentation de 1% est observée comparée à l'année précédente qui est de 12%. Toutefois, la Direction Générale continue toujours ses efforts au niveau de l'approche genre pour donner plus d'opportunité à la genre féminine de participer activement dans la protection de la biodiversité. A titre d'exemple, le siège est actuellement composé de **39%** de femmes contre **38%** l'année dernière.

Fidélité et préparation de la relève :

En termes de fidélité, **76%** du personnel de Madagascar National Parks ont plus de 5 ans d'ancienneté. Les chefs secteurs ont le taux le plus élevé de fidélité soit **93%** suivi de celui des cadres dirigeants au taux de **92%**. La répartition par ancienneté et par type de fonction est représentée par la figure ci-après.

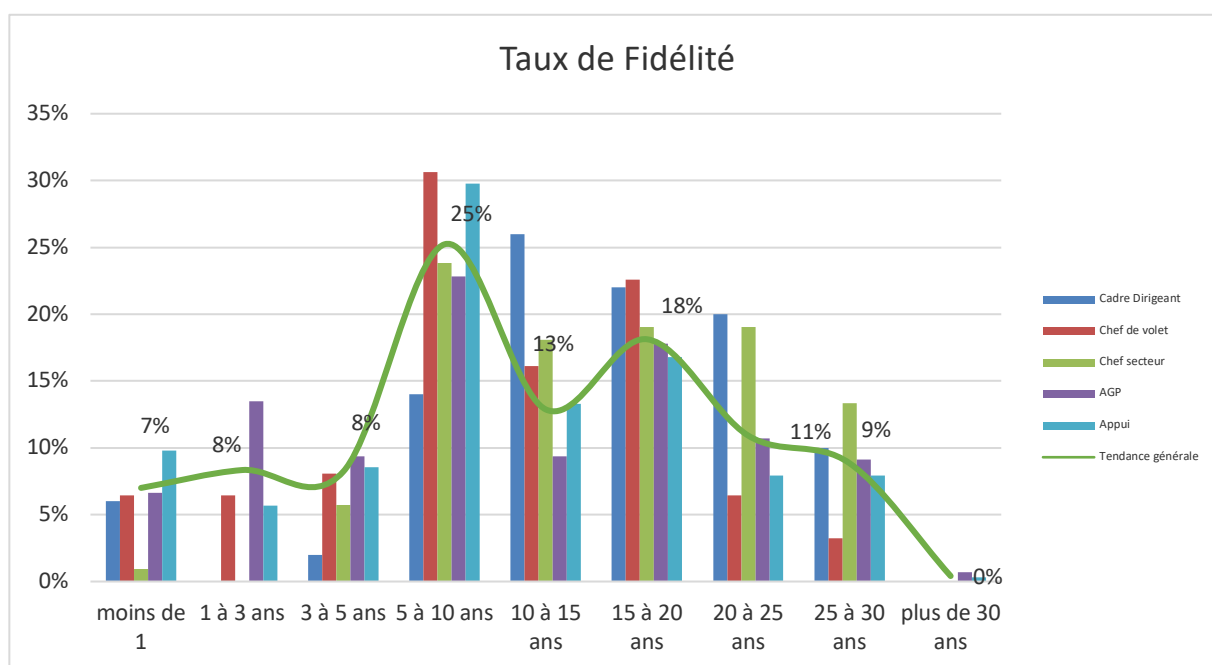


Figure 16 : Taux de fidélité du personnel

La moyenne d'âge, genres et fonctions confondus, est de **43 ans** pour tout le réseau. Parmi le personnel du réseau, **16%** accéderont à l'âge de retraite dans les **05 ans** à venir dont 15 cadres supérieurs et 23 collaborateurs cadres moyens.

La figure ci-dessous affiche la progression de l'effectif du personnel concerné par cette admission à l'âge de retraite.

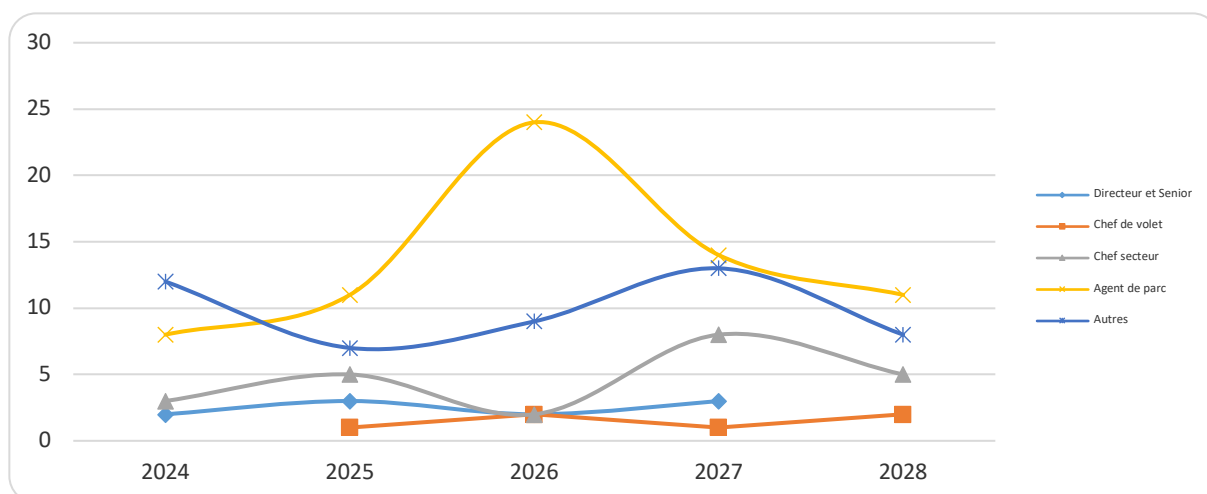


Figure 17 : Progression de l'effectif

La Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences va être introduite petit à petit et fera une partie intégrante de la politique de la gestion des ressources humaines afin que l'identification des potentiels, les transferts des compétences, savoir-faire et de toute l'historique autour du métier concerné, soit la plus complète possible.

Recrutement

Sur le plan recrutement, 79 postes vacants ont été comblés en 2023 dont 46% des recrutés au niveau des sites sont des AGP et 35% des personnels d'appui.

Parmi les remplacements numériques enregistrés, en application petit à petit de la GPEC, 42% des cadres recrutés au niveau des sites sont issus des compétences internes.

Evaluation annuelle du personnel

Dans le but d'avoir des résultats des évaluations tôt dans l'année et ainsi de pouvoir fixer les objectifs annuels de chaque personnel en début d'année, l'évaluation annuelle de performance a été lancée dès la reprise de travail après le congé annuel.

Le résultat a été significatif du fait que 78% du personnel en CDI ont été appréciés satisfaisants et 20% supérieure à la moyenne selon leur performance, comportement et assiduité.

Mise en œuvre du plan de formation

Madagascar National Parks a réalisé dix (10) formations jugées pertinentes pour l'année 2023.

Deux formations majeures ont été réalisées au cours du deuxième trimestre de l'année. Une grande première dans l'histoire de Madagascar National Parks : les Agents de Parcs et Réserves étant des personnel clés et moteur pour l'accomplissement de la mission de MNP (48% du personnel des sites) ont bénéficié la formation de base et approfondie relative à leurs missions dont principalement l'utilisation de manière efficace les outils dont ils disposent, l'importance de leurs actions dans l'avenir de MNP, l'aptitude à se communiquer correctement envers ses clients et le développement d'esprit d'appartenance et esprit d'équipe.



Deuxièmement, l'accueil est la première image de MNP que les clients et interlocuteurs perçoivent avant d'entrer dans les Parcs. Dans l'optique d'amélioration de l'accueil des visiteurs, une formation basée sur la communication efficace, la qualité d'accueil et l'incarnation de l'image de MNP auprès des clients tout en maîtrisant les techniques et outils associés a été octroyée à tout le personnel d'accueil.



D'autre part, deux (02) formations s'avèrent indispensables pour la montée en compétences des techniciens sur terrain dont l'une concerne la formation et le recyclage smart pour les débutants et moyens puis de smart advanced pour ceux qui sont déjà au niveau avancé. La deuxième est plutôt relative à la maîtrise à la fois des connaissances théoriques et pratiques de conduite, sécurité, secourisme et urgence en mer pour les conducteurs de vedettes.

Les six (06) formations restantes concernent l'amélioration continue au niveau du management. La première concerne les bonnes pratiques et les leçons apprises avec l'analyse d'efficacité de gestion des aires protégées du réseau MNP et mesurer l'intérêt potentiel pour l'utilisation d'IMET pour le SAPM. La deuxième est un atelier d'échange sur la compréhension des directives de la KfW en matière de Passation de Marchés. Ensuite, la rencontre annuelle des Chefs d'Unité de Gestion (RUG) qui se focalisait sur l'étude et préparation de notre

futur plan stratégique. L'avant-dernière se rapporte sur le renforcement de capacité de la "norme ISO 9001 version 2015" pour les nouveaux recrues et les pilotes processus. Et enfin, dans l'objectif de faciliter et optimiser l'élaboration du budget, une formation avancée en gestion budgétaire, en élaboration de note de cadrage et la pratique en prévision budgétaire et estimations a été octroyée aux financiers et personnel technique.

Audit Interne

Le certificat de l'ISO 9001- 2015 a été maintenu pour l'année 2023 – 2024, suite à l'audit de surveillance effectué par l'équipe de SOCOTEC en décembre 2023.

En outre, une réunion du comité d'audit a été réalisée. Le comité d'audit est composé du Directeur Général, des Directeurs Centraux, des Chefs de Département et l'AHT ; et a pour objectif d'analyser l'évolution des performances de la gouvernance du réseau et d'identifier des pistes d'amélioration se basant sur les recommandations de l'audit interne.

Pendant les missions d'audit sur site, les indicateurs suivants sont évalués :

Le taux de conformité des activités (taux 1) : il s'agit de contrôler sur terrain les réalisations effectives par rapport aux activités rapportées.

Le taux de conformité des livrables (taux 2) : ce taux mesure la fiabilité des données opérationnelles rapportées vs les données réellement enregistrées au niveau de chaque unité de gestion.

Le taux de suivi des recommandations (taux 3) : une évaluation du niveau de respect des recommandations des missions d'audit antérieures.

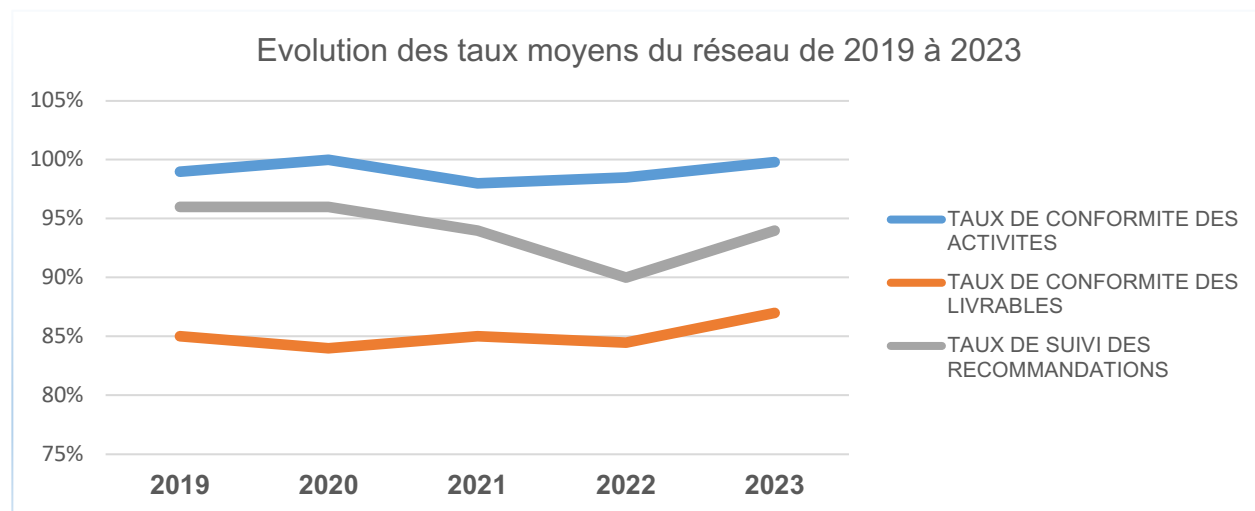


Figure 18 : Evolution des résultats d'audit

Le taux de conformité des activités et le taux de conformité des livrables ont connu une hausse par rapport à l'année 2022 grâce aux divers appuis et aux formations consentis durant l'année 2023.

Le taux de suivi de recommandations techniques a connu une hausse par rapport à l'année 2022.

Le renforcement des travaux d'accompagnement et d'appui aux UGs est en continu avec un objectif de :

- Améliorer le niveau de réalisation des activités planifiées.
- Améliorer le niveau de conformité des reporting et fiabilité des données opérationnelles de chaque unité de gestion et du réseau.
- Améliorer le niveau de performance en contrôle interne et de conformité des UGs.
- Eliminer les anomalies répétitives.

En outre, la maîtrise des pressions de chaque AP est l'objectif ultime de MNP au cours de l'année 2023, le Département Contrôle et Audit Interne, de par sa contribution, définit comme un grand défi le suivi de

l'enregistrement exhaustif de ces pressions en vue de définir des actions efficaces et performantes de lutte active et préventive contre ces différentes pressions.

Concernant les résultats de l'audit financier, le taux est de 94%, avec une amélioration par rapport à 2022, la performance du réseau n'est plus maintenue à son niveau satisfaisant avant la réforme.

Le même constat est également enregistré pour le niveau de contrôle interne à travers le taux de suivi des recommandations des audits antérieurs.

Le graphe ci-dessous donne l'évolution de la performance financière du réseau enregistrée depuis 2019 :

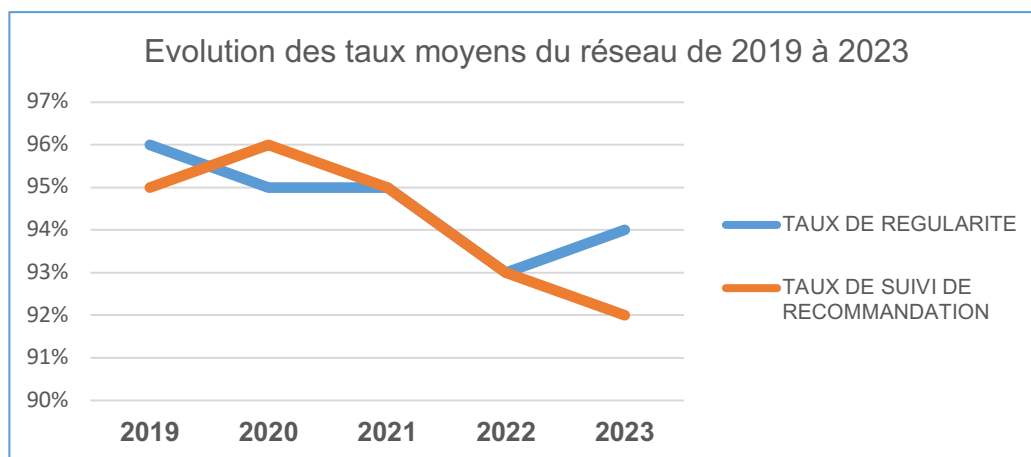


Figure 19 : Performance financière du réseau

Réalisation financière

Le taux de réalisations financières du réseau MNP est de **75%** en 2023, une augmentation par rapport à l'année 2022 et avant la pandémie de COVID 19. Notons que l'année 2023 est marquée par la prise en charge de la masse salariale des sites de MNP sauf Marolambo et le Siège par la FAPBM, l'exécution du plan de passation de marché sur le reliquat du Fonds d'investissement FI IV concernant les matériels et équipements et les infrastructures destinées aux communautés riveraines du Parc où le taux de réalisation est de **27%** ; ce qui affiche une augmentation par rapport à l'année 2019 de l'ordre de 24%. Il est à noter que les chiffres de la réalisation financière sont encore provisoires en attendant la mission du commissariat aux comptes.

Tableau 11 : Evolution des taux de réalisations financières de MNP de 2019 à 2023 (en milliers de MGA) :

RUBRIQUES	2019	2020	2021	2022	2023
FONCTIONNEMENT					
BUDGET	27 133 461	24 180 852	22 091 263	24 537 320	28 295 284
REALISATION	22 503 667	20 155 100	21 141 367	21 923 875	25 286 116
Taux de réalisation	83%	83%	96%	89%	89%
INVESTISSEMENT					
BUDGET	6 707 857	7 538 115	13 410 601	14 349 978	8 512 879
REALISATION	1 623 628	4 910 420	1 150 992	1 766 737	2 281 856
Taux de réalisation	24%	65%	9%	12%	27%
TOTAL					
BUDGET	33 841 318	31 718 967	35 501 864	38 887 298	36 808 163
REALISATION	24 127 295	25 065 520	22 292 359	23 690 612	27 567 972
Taux de réalisation	71%	79%	63%	61%	75%

Les sources de financement qui ont permis de supporter les charges de MNP sont réparties de la manière suivante de 2019 à 2023 (en milliers de MGA)

Tableau 12 : Sources de financement (en millier de MGA)

PTF	2019	2020	2021	2022	2023
KFW (FI4, PCD I, PCD II)	10 738 847	15 950 237	11 140 860	14 545 618	11 030 824
UE	728 367	939 356	536 238	566 390	417 917
FAPBM	3 937 695	4 738 041	7 871 566	8 650 053	11 799 874
FAPBM PSSE					
SINKING FUND	1 786 667	1 152 781			
FP	7 780 968	544 574	246 535	602 714	3 235 388
AUTRES	1 337 756	1 740 530	2 497 160	2 699 551	1 083 969
TOTAL	26 310 300	25 065 519	22 292 359	27 064 326	27 567 972
FP	30%	2%	1%	2%	12%
FAPBM	15%	19%	35%	32%	44%
KFW	41%	64%	50%	54%	40%

Pour l'année **2023**, la FAPBM (Revenus de capitaux et avance pour le Sinking Fund) assure **44%** des ressources, suivi par la KfW qui a alloué **40%**. Nous remarquons que les recettes (DEAP, les recettes annexes) qui constituent les fonds propres, ont assuré **12%** de la dépense dont la majorité pour la conservation.

ANNEXES

ANNEXE 1 : NIVEAU DE MENACE 2022_2023

SITE	NIVEAU DE MENACE	
	2022	2023
ABT	M	F
ABV	M	M
AKF	M	H
ANK	H	M
ANL	M	M
AHL	M	M
CSM	M	M
ARG	F	F
IVB	F	F
BBL	M	M
NRK	F	F
BMR	M	M
BTP	F	F
MGV	F	F
ISL	M	M
KLB	M	M
KRM	M	M
ARN	H	H
LKB	F	F
MNN	M	F
MNB	F	F
MRL	M	M
MRT	F	F
MDS	M	M
MDA	M	M
NSH	F	F
MRJ	M	M
ANJ	F	F
MSL	H	H
NSM	F	F
TST	H	M
MNG	F	F
MKA	M	M
NST	F	F
RAN	M	M
SML	M	M
MTD	M	M
ALZ	F	F
TSP	M	M
NSV	F	F
BZM	M	F
ZHM	M	M
ZVB	H	H

ANNEXE 2 : EFFICACITE DE GESTION (METT)

SCORE Management Effectiveness Tracking Tool (Indice d'Efficacité de Gestion)

SITE	SCORE 2021	SCORE 2022	SCORE 2023	SCORE MAX	TAUX 2021	TAUX 2022	TAUX 2023
ABT	78	69	78	117	67%	59%	67%
ABV	93	88	88	117	79%	75%	75%
AHL	89	90	91	117	76%	77%	78%
AKF	95	95	95	123	77%	77%	77%
ANK	70	70	70	117	60%	60%	60%
ANL	75	63	63	117	64%	54%	54%
ARG	74	67	71	117	63%	57%	61%
IVB			67	117			57%
BBL_NRK	93	93	93	117	79%	79%	79%
BMR	85	83	100	117	73%	71%	85%
BTP	84	89	90	117	72%	76%	77%
BZM	75	83	85	117	64%	71%	73%
CSM	87	88	89	117	74%	75%	76%
ISL	86	96	102	117	74%	82%	87%
KLB	65	70	72	117	56%	60%	62%
KRM	94	103	103	123	76%	84%	84%
LKB	85	113	116	117	73%	97%	99%
MDA	86	86	95	117	74%	74%	81%
MDS	61	77	66	117	52%	66%	56%
MGV	64	68	72	117	55%	58%	62%
MKA	67	71	75	117	57%	61%	64%
MNB	94	90	106	117	80%	77%	91%
MNN	90	95	87	117	77%	81%	74%
MRJ	76	85	79	117	65%	73%	68%
ANJ	68	88	78	117	58%	75%	67%
MRL	87	88	93	117	74%	75%	79%
MRT	74	88	99	117	63%	75%	85%
MSL	91	92	93	117	78%	79%	79%
MTD	92	96	88	117	79%	82%	75%
ALZ	90	96	100	117	77%	82%	85%
NSH	92	93	96	117	79%	79%	82%
NST	76	76	86	117	65%	65%	74%
RAN	76	77	78	117	65%	66%	67%
SML	99	99	100	123	80%	80%	81%
TSP	75	82	83	123	61%	67%	67%
NSV	52	67	68	123	42%	54%	55%
TST	83	88	85	117	71%	75%	73%
MNG	92	91	89	117	79%	78%	76%
ZHM	75	73	79	117	64%	62%	68%
ZVB	73	80	84	117	62%	68%	72%

ANNEXE 3 : PERTE FORESTIERE

Aires Protégées	2022 (Ha)	2023 (Ha)
Ambatovaky	54	116
Ambohitantely	89	117
Analamazaotra	0	-
Analamerana	5	13
Andohahela	1	487
Andranomena	198	128
Andringitra	3	8
Anjanaharibe Sud	23	10
Ankarafantsika	1952	2115
Ankarana	2	2
Baie de Baly	1726	2250
Befotaka Midongy	141	2143
Bemaraha	172	66
Betampona	0	0
Bezà Mahafaly	0	0
Isalo	0	0
Kalambatritra	0	5
Kirindy Mite	1188	163
Lokobe	0	0
Mananara Nord	6	17
Mangerivola	1	0
Manombo	9	3
Manongarivo	181	242
Mantadia	19	136
Marojejy	253	172
Marolambo	232	261
Marotandrano	9	9
Masoala	329	383
Mikea	55	112
Montagne d'Ambre	2	4
Namoroka	0	7
Nosy Hara	2	0
Nosy Mangabe	0	0
Pic d'Ivohibe	0	1
Ranomafana	40	29
Sahamalaza - Iles Radama	24	12
Tsaratanana	1479	2157
Tsimanampesotse	36	21
Zahamena	11	8
Zombitse Vohibasia	840	512
AP MNP	9082	11773

ANNEXE 4 : EVOLUTION DES FEUX DANS LES AIRES PROTEGEES

Sites	2022		2023	
	Points feux (Nb)	Surface brûlée (Ha)	Points feux (Nb)	Surface brûlée (Ha)
Ambatovaky	10	257,64	6	29,00
Ambohitantely	10	1.591,18	0	191,11
Analamazaotra	0	42,29	0	68,55
Analamerana	9	565,13	15	184,03
Andohahela	39	6.287,42	20	1421,34
Andranomena	41	900,78	36	314,93
Andringitra	2	84,62	0	353,72
Anjanaharibe Sud	0		0	0
Ankarafantsika	179	18.498,34	244	19653,28
Ankarana	3	26,64	8	146,73
Baie de Baly	309	14.442,8	16	343,12
Befotaka - Midongy	75	4.332,81	121	12638,89
Bemaraha	358	18.967,97	430	15496,55
Betampona	0	0	0	0
Beza Mahafaly	0	0	0	0
Isalo	13	558,12	53	6518,99
Kalambatritra	5	1.776,12	24	5165,38
Kirindy Mite	174	6.226,99	152	4790,54
Mananara Nord	0	0	2	0
Mangerivola	1	14,58	2	644,03
Manombo	0	0	0	0
Manongarivo	6	548,8	4	46,11
Mantadia	4	1.015,12	11	1329,06
Marojejy	6	529,07	5	132,57
Marolambo	19	3.888,78	23	447,04
Marotandrano	4	1.176,55	13	810,16
Masoala	17	23,75	19	45,83
Mikea	20	168,02	83	3200,10
Montagne d'Ambre	11	2.156,31	5	417,71
Tsingy de Namoroka	37	3.805,41	6	101,46
Nosy Hara	0	17,49	2	132,54
Pic d'Ivohibe	0	587,79	0	212,22
Ranomafana	2	2.227,92	4	22,18
Sahamalaza - Iles Radama	6	481,47	5	0
Tsaratanana	279	18.152,15	78	2389,03
Tsimanampesotse	2	0	10	0
Zahamena	7	1.579,47	8	1733,57
Zombitse - Vohibasia	75	2.820,8	60	3784,61
Réseau	1.723	113.752,33	1.467	82.763,37

ANNEXE 5 : TAUX DE REALISATION 2023

Taux de Réalisation annuell 2023

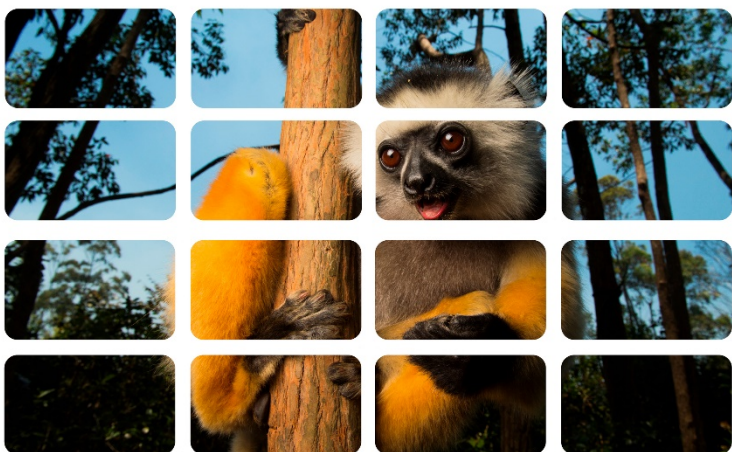
	TOTAL 2023			Taux Cumulé 2023
Indicateurs	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	
Axe-CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE				
<i>Assurer la Surveillance des AP</i>				
Nb objectifs (zone de pression) surveillés terrestres	26,226	24,398	93%	88%
Nb missions de patrouilles AGP Terrestre	11,666		98%	
Nb missions de patrouilles CLP Terrestre	8,890	11,480	89%	
Nb missions de brigade mixte Terrestre	384	346	90%	
Nb missions de brigade mixte spéciale	52,472	22	0%	
Nb objectifs (zone de pression) surveillés marins	2,238	2,268	101%	
Nb missions de patrouilles AGP Marins	666	736	111%	
Nb missions de patrouilles CLP Marins	1,152	910	79%	
Nb missions de brigade mixte Marins	22	16	73%	
Nb missions de brigade mixte spéciale Marins	-	-		
Nb de mission d'intervention de lutte active contre le feu	486	714	147%	
Nb de survol	20	18	90%	
<i>Assurer le Suivi écologique des AP</i>				
Nb de visites transects lémuriens	3,216	2,980	93%	80%
Nb de visites transects tortues terrestres	340	346	102%	
Nb de visites transects reptiles	612	608	99%	
Nb de visites transects oiseaux forestiers	654	646	99%	
Nb de visites transects phénologie	288	158	55%	
Nb de visites PPS phénologie	774	614	79%	
Nb de visites PPS régénération	204	188	92%	
Nb de visites stations spécifiques flore	56	54	96%	
Nb de visites stations spécifiques faune	286	272	95%	
Nb de visites transects sur récifs coralliens	52	52	100%	
Nb de suivi de capture de poisson	84	72	86%	
Nb de visites transects poissons marins	48	48	100%	
Nb de visites transects des herbiers	6	6	100%	
Nb de visites stations suivi des mangroves	16	16	100%	
Nb de visites transects plage de ponte des tortues marines	374	370	99%	
Nb visites colonies d'oiseaux marins	-	-		
Nb de visites points d'observation oiseaux aquatiques	40	40	100%	
Nb de mesures niveaux lacs zones humides	6	6	100%	
Ha habitats sous restauration active	642	407	63%	98%
Ha habitats sous restauration passive	1,320	1,627	123%	
Ha traitées contre les plantes envahissantes	124	133	107%	
Nb d'intervention de lutte contre les animaux envahissants	-	-		
Nb d'individus relâchés/introduits/transloqués	-	-		
<i>Mettre en place et entretenir les Infrastructures de conservation</i>				
Km limites ext matérialisées	52	32	62%	78%
Km limites ND matérialisées	10	10	100%	
Km limites ext entretenues	1,226	854	70%	
Km limites ND entretenues	368	185	50%	
Km piste de surveillance aménagées	20	20	100%	
Km piste de surveillance entretenues	60	170	283%	
Nb postes construits	8	-	0%	
Nb postes entretenus	24	16	67%	
Nb de tours de guet construits	-	-		
Nb de tours de guet entretenus	-	-		
Nb barrières construits	4	2	50%	
Nb barrières entretenues	2	2	100%	
Km pare feux ouverts	66	10	16%	
Km pare feux entretenu	1,002	1,163	116%	
Nb impluviums (point d'eau) construits	2	-	0%	
Nb impluviums (point d'eau) entretenus	-	-		
Axe-CO GESTION ET PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE				
<i>Promouvoir les Structures locales</i>				
Nb de mission Lobbying	46	42	91%	75%
Nb de villages sensibilisés	502	368	73%	

Nb d' écoles sensibilisées	108	86	80%	
Nb de manifestations (ex: JME, JMT, ITM, festival, foire, ...)	56	44	79%	
Nb de mission de soutien du COSAP (à bien définir dans le REFTEC)	46	40	87%	
Nb de réunion COSAP (formation, information, éducation, restructuration, ...)	36	18	50%	
Nb de réunion CLP (formation, information, éducation, restructuration, ...)	66	38	58%	
Nb de réunion COBA (formation, information, éducation, restructuration, ...)	8	16	200%	
Nb de réunion guides (formation, information, éducation, restructuration, ...)	2	-	0%	
Nb de réunion utilisateurs ZUC, ZOC, ZUD (mise en place, mis à jour/évaluation cahier de charge, ...)	16	14	88%	
Nb de réunion avec autres partenaires (opérateurs, brigade de feu, ...)	10	10	100%	
Nb de contrat de TGRN signés	8	-	0%	
Nb de contrat de TGRN évalués	4	-	0%	
Nb de contrat de TGRN renouvelés	16	24	150%	
<i>Contribution au développement de la zone périphérique (Retombées locales)</i>				
Nb MP sauvegarde mis en œuvre (PGES)	50	46	92%	
Nb MP appui au développement mis en œuvre	96	38	40%	47%
Ha reboisées	772	68	9%	
Axe-DEVELOPPEMENT DE MARCHÉ PRIORITAIRE				
<i>Mettre en place et entretenir les Infrastructures de l'Ecotourisme</i>				
km circuit aménagé	134	-	0%	
km circuit entretenu	143	182	128%	
Nb sites camping aménagé	8	18	225%	
Nb sites camping entretenu	22	14	64%	
Nb postes d'accueil en place	2	-	0%	
Nb postes d'accueil entretenu	8	10	125%	
Km pistes d'accès aménagées	-	-		
Km pistes d'accès entretenues	150	54	36%	
Nb centres de recherche/CI construits	-	-		
Nb centres de recherche/CI entretenus	4	-	0%	
	-	-		
Nb agents d'accueil formés/recyclés	2	4	200%	
Nb guichets uniques fonctionnels	4	-	0%	
Nb concessions fonctionnelles	-	-		
Nb d'articles produits mis en vente (exemple : article 1 = chapeau, article 2 = stylo, Donc deux articles produits)	108	220	204%	
Axe-MANAGEMENT				
<i>Assurer l'Administration de l'Unité de gestion (Sites)</i>				
Nb bureaux CS	18	-		
Nb bureaux administratifs	2	-	0%	0%
Nb d'équipements/ matériels acquis	988	232	23%	
Nb de matériels roulants acquis	52	2	4%	14%
Nb d'infrastructures entretenues	20	22	110%	
Nb d'équipements et matériels entretenus	354	300	85%	97%
Nb personnel	1,272	1,084	85%	
Frais et coûts liés à la gestion	456,678,212	294,687,280	65%	75%
Nb document de référence établi ou māj (PAG, PGES, convention de conservation, protocole de suivi écologique, ...)	10	0	0%	0%
Nb de suivi et contrôle technique et financier	4	4	100%	100%
			81%	



Crédible et Pérenne
Dynamique et Engagé
Unique et d'Envergure

Les Parcs Nationaux
et Réserves, le berceau de
la biodiversité de Madagascar



Madagascar National Parks,
pionnier dans la gestion
des Aires Protégées

contact@mnpparks.mg
www.parc-madagascar.com
(+261) 38 09 400 55

